

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Elhadj Lakhdar – Batna**



***Faculté des Lettres et des Sciences Humaines***  
***Département de Français***  
***Ecole Doctorale de Français***  
***Antenne de Batna***

**Thème**

***Immigration et insécurité linguistique :***  
***Le cas des immigrés algériens en France***

***Mémoire élaboré en vue de l'obtention du Diplôme de Magistère***

**Option : Sciences du Langage**

***Sous la direction du :***

***Dr : Samir ABDELHAMID***

***présenté & soutenu par :***

***M<sup>elle</sup> : Hanane HAMDI***

**Membres du jury :**

**Président :** ***Dr. Gaouaou MANAA*** M.C ***Université de Batna.***

**Rapporteur :** ***Dr. Samir ABDELHAMID*** M. C ***Université de Batna.***

**Examineur :** ***Dr. Bachir BENSALAH*** M. C ***Université de BISKRA***

***Année universitaire***  
***2006 - 2007***



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Elhadj Lakhdar – Batna



*Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*  
*Département de Français*  
*Ecole Doctorale de Français*  
*Antenne de Batna*

Thème

*Immigration et insécurité linguistique :*  
*Le cas des immigrés algériens en France*

*Mémoire élaboré en vue de l'obtention du Diplôme de Magistère*

Option : *Sciences du Langage*

*Sous la direction du :*

*Dr : Samir ABDELHAMID*

*présenté & soutenu par :*

*M<sup>elle</sup> : Hanane HAMDI*

Membres du jury :

Président : *Dr. Gaouaou MANAA* M. C *Université de Batna.*

Rapporteur : *Dr. Samir ABDELHAMID* M. C *Université de Batna.*

Examineur : *Dr. Bachir BENSALAH* M. C *Université de BISKRA*

*Année universitaire*  
*2006 - 2007*

# Remerciements

*Je remercie mon directeur de recherche monsieur Samir ABDELHAMID. Ses conseils, sa disponibilité, sa patience et ses encouragements m'ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions, et il m'a donné la possibilité de dépasser les moments d'hésitations et d'embarras. Je le remercie pour tout ce qu'il a fait pour moi.*

*Je tiens également à remercier mes enseignants de la post graduation pour tous les efforts consentis.*

*Mes remerciements s'adressent aussi aux enseignants qui ont accepté de faire partie de mon jury.*

*Je tiens aussi à remercier infiniment mon cousin Karim, pour tous ses conseils, ses orientations et toute l'aide qu'il m'a apporté pour l'élaboration de ce manuscrit.*

*Je remercie de façon toute particulière Samia MESBAH qui n'a économisé aucun effort pour m'aider.*

*Un dernier remerciement très spécial que je souhaite adresser à quelqu'un que je considère comme mon grand frère, il s'agit de monsieur El Djemai BELBACHA, je vous demande monsieur de bien vouloir recevoir tout le témoignage de ma plus grande reconnaissance.*

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail*

*A toute ma famille*

*Mes chers parents C'est pour Vous que je me mets à genoux pour vous dire un grand merci pour tout ce que vous avez fait pour moi pour que je sois ce que je suis aujourd'hui, je souhaite vous transmettre à travers ces mots toute ma gratitude et mon profond respect.*

*Mina et Karim pour tout ce qu'ils m'ont apporté comme connaissance. J'espère que dieu me donnera l'opportunité de faire pour vous ce que vous avez si bien su faire pour moi.*

*Mes sœurs Hakima, Salihha, Hayet, Sabrina et Hassina.*

*Mes frères Saker et Nacer.*

*Mon petit frère Raid.*

*Mes beaux frères Djamel et Mohamed.*

*Mes nièces Rachha, Aridj Malek et Maya.*

*Mes neveux Kouseila, Rassim, Salim, Ramine, Rami et Aymen.*

*A mon amie Leila БЕНАКЧА, l'épaule accueillante sur laquelle je peux me reposer.*

*A tous mes amis, mes collègues, à tous ceux qui m'aiment.*

*A vous tous.*

# *Sommaire*

# Sommaire

Introduction générale .....

<p style="text-align: center;"><b><i>PREMIERE PARTIE</i></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Sécurité/insécurité linguistique, immigration</b></p>
--

## **Chapitre I : Regards sur l'insécurité linguistique:**

### **Aperçu global**

Introduction.....

I.1 Qu'est ce que l'insécurité linguistique.....

I.1.1 L'hypercorrection.....

I.2 La norme et la sécurité langagière.....

I.3 La sécurité/l'insécurité linguistique.....

I.3.1 La définition de l'insécurité linguistique.....

I.3.2 Les formes de l'insécurité linguistique.....

I.3.2.1 Insécurité linguistique dite.....

I.3.2.2 Insécurité linguistique agie.....

I.3.3 Les différents types de l'insécurité linguistique .....

#### **Selon Jean-Louis CALVET**

I.3.3.1 Insécurité formelle.....

I.3.3.2 Insécurité identitaire.....

I.3.3.3 Insécurité statutaire.....

#### **Selon Aude BRETEGNIER**

I.3.3.4 Insécurité normative.....

I.3.3.5 Insécurité identitaire.....

I.3.3.6 Insécurité communautaire.....

I.4	La norme, la communauté, l'insécurité linguistique.....
I.4.1	Eléments de définitions.....
I.4.2	La Communauté linguistique.....
I.4.3	La norme.....
I.5	La légitimité/l'illégitimité linguistique.....
I.5.1	L'insécurité linguistique et l'illégitimité linguistique.....
I.6	La variation et l'insécurité linguistique.....
I.6.1	La variation.....
I.6.2	La variation et la norme.....
I.6.3	La variation et la communauté.....
I.6.4	La variation et l'âge.....
	Conclusion.....

## **Chapitre II:           les causes et les mesures de l'insécurité linguistique chez les migrants**

	Introduction .....
II.1	L'immigration.....
II.1.1	Définition.....
II.1.2	Aperçu historique.....
II.1.3	Les causes de l'immigration.....
II.1.4	La nationalité.....
II.2	L'intégration.....
II.2.1	Les difficultés de l'intégration.....
II.2.2	Les facteurs de l'intégration.....
II.2.3	La langue française et l'intégration en France.....
II.2.4	L'intégration linguistique des migrants.....
II.3	Les causes de l'insécurité linguistique.....



II.3.1	Les fractures linguistiques.....
II.3.2	L'illettrisme.....
II.4	Les mesures de l'insécurité linguistique.....
II.4.1	Le rôle de l'école.....
II.4.2	Le rôle de la culture.....
II.4.3	Le rôle du dictionnaire.....
II.4.4	Habiter la langue.....
Conclusion.....	

***DEUXIEME PARTIE***

**Les attitudes linguistiques des migrants**

**Chapitre I Attitudes et représentations linguistiques**

Introduction.....	
I.1	Les représentations et les attitudes linguistiques.....
I.1.1	Les représentations.....
I.1.2	Les attitudes.....
I.2	Les représentations et l'identité linguistique.....
I.2.1	L'identité.....
I.2.2	L'identité migrante.....
I.3	L'insécurité linguistique et le sexe .....
I.4	La langue maternelle et l'insécurité linguistique.....
I.5	L'insécurité linguistique et le niveau de scolarité .....
Conclusion.....	

## **Chapitre II      Résultat de l'enquête**

Introduction.....	.....
II.1      Description du questionnaire.....	.....
II.2      Présentation de l'enquête .....	.....
II.3      Interprétation des résultats.....	.....
II.4      Les domaines de l'insécurité linguistique.....	.....
Conclusion & synthèse.....	.....
Conclusion générale .....	.....
Références bibliographiques.....	.....
Annexe.....	.....

## **Introduction générale**

La maîtrise de la langue permet d'appréhender la réalité, de l'exprimer et de la discuter.

Trois grandes finalités sont indispensables à une communication réussie:

- Apprendre à communiquer: c'est découvrir la possibilité d'entrer dans une relation sociale et humaine avec autrui. C'est aussi accéder au sens et à la connaissance, créer, agir, etc.

- Maîtriser le fonctionnement de la langue: avoir une maîtrise de son propre comportement langagier. Il faut maîtriser les outils nécessaires à la réflexion sur le fonctionnement de la langue et de la communication. Ces outils sont constitués d'un vocabulaire spécifique qui permet de parler la langue.

- L'acquisition d'une culture langagière.

Le concept d'insécurité est né d'un constat observé dans les productions linguistiques et passe par de nombreuses manifestations de nature linguistique et comportementale dont les causes peuvent être linguistiques, sociologiques ou psychologiques.

Autrement dit, l'insécurité linguistique se caractérise par une mauvaise production de l'acte de parole, nous pouvons l'observer chez certains individus lors d'une communication. Cette perturbation de la parole peut être partielle ou globale ce qui peut parfois provoquer un mutisme. Ce comportement langagier a des répercussions socio psychologique sur la personnalité de l'individu.

Pour une éventuelle étude empirique de ce dysfonctionnement de l'acte de parole, il est primordial de répertorier les facteurs sociolinguistiques et de retenir les causes linguistiques.

Le sentiment d'insécurité linguistique chez un individu peut se manifester autant par un rejet de sa façon de parler que par l'attribution d'un certain prestige.

L'insécurité linguistique peut se manifester en situation d'unilinguisme, de bilinguisme (individuel) ou de diglossie (collectif).

Didier De Robillard souligne judicieusement, dans toute étude sur la notion d'insécurité linguistique *"on peut en effet penser que toute langue normée, du fait même de l'existence de normes, ne peut éviter de générer chez ses locuteurs un taux minimal d'insécurité linguistique. Ce*

*seuil minimal serait, pour l'essentiel attribuable au fait que tout locuteur soit bien qu'il ne maîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités, etc."*<sup>1</sup>

Le sentiment d'insécurité linguistique, largement répandu, se manifeste de multiples façons, notamment par un écart important entre le niveau réel de performance.

L'impact de l'insécurité linguistique est grand sur l'identité collective car une langue dont les locuteurs vivent en état d'insécurité est peu apte à faire face à la concurrence. L'image négative de soi précipite le déclin de la langue, car elle résorbe toute assurance chez les locuteurs.

L'insécurité linguistique n'est pas forcément une valeur négative.

Selon Baggioni "l'insécurité linguistique n'est pas forcément bloquante. Elle peut être un indice de quête d'apprentissage"<sup>2</sup>.

En effet, "*[un] certain degré d'insécurité linguistique [...] est un facteur positif, sur lequel on peut tabler pour chercher des procédures de remédiation*"<sup>3</sup>

L'insécurité linguistique est un phénomène assez répandu et palpable chez les immigrés.

L'immigration est un phénomène social important touchant plusieurs pays du monde notamment la France. C'est un pays qui a adopté une politique d'ouverture à l'immigration et notamment celle des arabes maghrébins. Parmi les immigrés arabes résidant en France, la part des algériens est la plus représentative.

La relation entre la France et l'Algérie est complexe mais étroite vu la longue période de colonisation et l'histoire qui lie les deux pays.

L'Algérie a été le premier des pays du Maghreb à être conquis en 1830 et il était administré comme un département français.

La France représentait le salut pour ces immigrés qui cherchaient à tout prix à échapper à une vie lamentable, mais en arrivant au pays d'accueil, ils ont découvert la réalité amère.

---

<sup>1</sup> Didier De Robillard, "le concept d'insécurité linguistique: à la recherche d'un mode d'emploi", dans Bavoux,C,(Ed),Français régionaux et insécurité linguistique,Paris, 1996,p,68

<sup>2</sup>Baggioni, D,"la notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et sesprécurseurs littéraires",dans Bavoux,C(Ed),Français régionaux et insécurité linguistique, Actes de la 2 Table Ronde du Moufia sur l'insécurité linguistique, L'Harmattan/Université de la Réunion, Coll."Espaces francophones", Paris/Saint-Denis,1996,p,32

<sup>3</sup> Gueunier,"sécurité/insécurité linguistique chez les étudiants et les jeunes enseignants de français",dans le français d'aujourd'hui, n105,1994,p116

Les valeurs d'égalité, de liberté et de respect des droits de l'homme se sont avérées plus abstraites que concrètes.

*"[...]Les immigrés sont tout particulièrement victimes de l'infériorité culturelle. La population maghrébine est presque invariablement assignée, en termes de savoir-vivre, de moralité, de compétences culturelles, au dernier barreau de l'échelle hiérarchique qui segmente les grands ensembles. Ainsi les arabes sont les ploucs de la cité et les principaux responsables de l'insécurité qui y règne[...]"<sup>1</sup>*

L'immigré est donc le bouc émissaire de toutes les souffrances, il est toujours assis au banc des accusés, montre du doigt, suspecté de vivre aux crochets des français en bénéficiant de nombreuses prestations sociales.

Dans les années quatre vingt, le Front national a jeté sur les immigrés la responsabilité de tous les maux sociaux : ce qui a favorisé l'émergence d'un discours xénophobe.

Les personnes de la deuxième génération acquièrent de plus en plus de diplômes, travaillent souvent dans des métiers rarement occupés par leurs parents et adoptent des pratiques linguistiques, vestimentaires et culinaires et ils parviennent à mieux se fondre dans le contexte.

Sur plusieurs points, ils se démarquent de la génération de leurs parents mais ils restent différenciés des personnes de leur âge ayant des parents non immigrés.

- Ils enregistrent un taux d'échec scolaire élevé.
- Ils s'orientent souvent vers un enseignement professionnel court,
- Ils se dirigent rarement vers les grandes écoles,
- Ils sortent souvent de l'université sans diplômes,
- Ils subissent un taux de chômage élevé.

Ils sont déprimés, indécis, souvent présentés comme tirillés entre deux mondes, se trouvant au carrefour de deux sociétés, souffrant d'une ambivalence culturelle.

Du point de vue linguistique, le parler des immigrés est loin d'être stable, il subit, à travers le temps, une évolution progressive ou régressive.

---

<sup>1</sup> Villechaise-Dupont, Agnès, op.cit, p, 114

L'objectif principal de notre modeste recherche est:

- d'examiner également l'impact que l'insécurité linguistique semble avoir sur les pratiques langagières des immigrés algériens en France dans divers espaces sociaux, culturels et linguistiques.

- d'analyser comment ces locuteurs perçoivent leurs pratiques langagières et les transformations linguistiques qui se manifestent chez eux et dans leur communauté linguistique.

Devez souligner que la langue des migrants peut se dialectaliser en raison de l'écart entre les pratiques dans le pays d'origine et en France. Cette dialectalisation, due aux changements de fonction des langues, n'est d'ailleurs pas sans effets sur les représentations linguistiques que les locuteurs ont de leurs pratiques. Elle peut générer des situations de forte insécurité linguistique. Une question qui est une véritable problématique que nous souhaitons mettre à l'étude afin d'établir des liens solides entre la théorie et la pratique.

Quelles sont les causes de l'insécurité linguistique, quels sont les problèmes qu'elle pose et quelles sont les solutions que l'on peut envisager pour essayer de promouvoir des politiques qui conduisent à des stratégies linguistiquement sûres?

Pour tenter de répondre à cette question, nous nous sommes basés sur les hypothèses suivantes:

- 1- les immigrés manifestent un sentiment d'insécurité linguistique.
- 2- les immigrés sont des victimes de l'insécurité linguistique.

Concernant la méthodologie ou le plan de notre travail, notre champ d'action s'étalera sur deux parties qui complémentaiement, répondront à nos préoccupations:

La première sera consacrée à une étude qui traite de l'immigration et l'insécurité linguistique, pour laquelle nous avons essayé d'abord d'évoquer le regard que l'on peut porter sur l'objet sécurité/insécurité linguistique, en mettant en exergue les principes fondamentaux (la définition, les formes et les différents types d'insécurité linguistique ), ensuite l'histoire et l'intégration

linguistique des migrants en France et enfin conclure sur les différentes causes et mesures d'insécurité linguistique.

L'entière partie de ce chapitre nous servira d'introduction pour la deuxième partie.

La seconde partie sera consacrée aux comportements et attitudes linguistiques qui caractérisent et identifient les immigrés algériens en France.

Nous avons opté pour un procédé qui nous amènera un travail d'analyse par le biais d'un questionnaire destiné aux immigrés.

La partie pratique constitue l'étape décisive de l'enquête à partir du moment où ses données vont confirmer ou infirmer l'hypothèse de cette recherche.



# **PREMIERE PARTIE**

**Sécurité/insécurité linguistique et  
immigration**

# **Chapitre I**

**Regards sur l'insécurité linguistique :**

**Aperçu global**

## **Introduction:**

Qui s'intéresse aux questions de langues et des représentations épilinguistiques dans la constitution des groupes, est forcément amené à rencontrer ces notions de sécurité et d'insécurité linguistiques.

Le but de ce chapitre est d'étudier ces notions ambivalentes, mouvantes, de sécurité et d'insécurité linguistiques qui permettent de porter un nouveau regard sur les situations de contacts linguistiques.

Nous pouvons ainsi dire que l'environnement joue un rôle très important, comme l'a déjà souligné Didier De Robillard : « *l'insécurité linguistique se détermine [...] seulement face à [ces locuteurs] avec lesquels l'interaction se fait [...] [et] le sentiment de sécurité linguistique peut très bien provenir du fait qu'un locuteur ne se voit jamais confronté avec plus compétent que lui* »<sup>1</sup>

En fait, le sentiment d'insécurité linguistique ne peut se mesurer qu'en contexte, selon des indicateurs précis déterminés préalablement par un chercheur dans un cadre théorique, et cela ne me semble pas accessible par l'expérience quotidienne, mais par une méthodologie qui mêle l'observation des pratiques langagières et les entretiens avec les locuteurs.

---

<sup>1</sup> Didier De Robillard, "le concept d'insécurité linguistique: à la recherche d'un mode d'emploi", dans Bavoux, C, (Ed), Français régionaux et insécurité linguistique, actes de la 2<sup>o</sup> Table Ronde Du Moufia sur l'insécurité linguistique, paris, 1996, p,70

## **I.1. Qu'est ce que l'insécurité linguistique :**

C'est l'Américain William Labov qui a évoqué pour la première fois la notion d'insécurité linguistique en 1976. A sa suite, d'autres linguistes, notamment les français Gueunier, Genouvrier, Francard et Khomsi en ont affiné la définition.

C'est à Michel Francard (1993) que revient le premier, le début de travail de conceptualisation de la question grâce à un traitement souple et plus qualitatif.

Pour Labov, la langue est un système caractérisé par la variabilité, et la première donnée dans le fonctionnement de la langue et son hétérogénéité. Il accorde un intérêt particulier aux échanges verbaux et s'attache à étudier le parler des noirs américains aussi bien que la relation entre la phonétique et les classes sociales, notamment la prononciation du (r) à New York. Il met en relief la relation qui lie un groupe social à un langage particulier et il étudie le parler des habitants de L'île de Martha's Vineyard. Il déduit qu'une certaine prononciation révèle l'origine du locuteur aussi bien que son niveau social.

Labov met en valeur également la notion d'"insécurité linguistique" qui pousse les membres de la petite bourgeoisie à adopter des formes de prestige même s'ils ne les maîtrisent pas parfaitement.

Cette notion, liée à la communauté linguistique et à la norme, se définit par un sentiment de faute chez le locuteur, par un manque d'assurance dans la prise de parole et surtout par l'hypercorrection.

Il est bon de noter toutefois qu'il n'y a pas chez Labov de réelle théorisation de l'expression « insécurité linguistique » mais une double démarche:

- Le repérage des symptômes de l'insécurité linguistique : ceux-ci sont davantage repérables dans la petite bourgeoisie que dans les autres classes sociales à cause de la forte conscience de la norme chez celle-ci et l'auto-dévalorisation de son propre parler.
- La mesure de l'insécurité linguistique au moyen d'un test qui donne l'indice d'insécurité linguistique ou ILL.

En fait, Labov a créé cette notion pour montrer le rôle moteur joué par la petite bourgeoisie dans la diffusion du changement linguistique.

Il va effectuer ainsi une vaste enquête sur "la stratification sociale de l'anglais à New York".

La notion d'insécurité linguistique est liée à :

- 1- la communauté linguistique
- 2- la norme

A côté de la théorie de l'insécurité linguistique élaborée par l'Américain Labov et, plus tard, le français Pierre Bourdieu, il existe une autre analyse fondée sur la notion de "diglossie".

Pour Ferguson, qui fait une analyse fonctionnaliste, il existe une sorte de division du travail linguistique entre les langues (pour le français des Antilles): le français s'occupant de la communication formelle et le créole de la communication informelle.

Dans la conception Fergusonienne, l'insécurité linguistique se produit lorsque ce partage fonctionnel ne se réalise pas comme il devrait.

Exemple: faire un sermon ou un cours universitaire en créole ou au contraire faire de l'humour ou injurier en français. Dans le premier cas, le locuteur aura d'énormes difficultés à s'exprimer; dans le second, tout le monde sait que les créolophones ont le plus grand mal à plaisanter ou à injurier en français.

### **I.1.1. L'hypercorrection :**

Pour Labov, l'insécurité linguistique donne lieu à l'hypercorrection, phénomène qui désigne une volonté d'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée.

L'hypercorrection est une forme d'insécurité linguistique .Au sens strict, c'est penser éviter une faute en en créant une. On fait de L'hypercorrection quand on se force à bien parler ou à bien écrire.

Elle consiste à parler ou à écrire de manière correcte .c'est à dire d'une manière incorrecte qui révèle une volonté de parler le plus correctement possible.

▪ **Linguistique :**

*"On dit qu'il y a hypercorrection quand, en présence d'une forme altérée par l'évolution de la langue, on restitue une forme ou les éléments que l'on croit disparus sont ajoutés par erreur"<sup>1</sup>*

L'hypercorrection se manifeste souvent, d'un point de vue linguistique, dans les liaisons erronées (*non justifiées par l'orthographe*).

Par exemple, lorsque la phrase (il va être midi) est prononcée (il va-t-être midi). Le locuteur révèle une volonté de faire les liaisons à chaque fois qu'il le faut, à tel point qu'il en fait même quand l'orthographe ne le justifie pas.

▪ **Sociologie :**

L'hypercorrection « *phénomène caractéristique du parler petit-bourgeois* "<sup>2</sup> Pierre Bourdieu, révèle, dans une société donnée, l'estime ou la valeur qu'attribuent ses locuteurs à certaines règles de langage. La règle de la liaison est, en cela, un enjeu plus important que la concordance des temps, par exemple. En effet, d'une part, les liaisons sont plus faciles à respecter que la concordance des temps et, d'autre part, les fautes de liaisons sont beaucoup plus manifestes que les fautes de temps.

Ainsi, selon le sociologue V. Francis, l'étude de l'hypercorrection permet de comprendre que dans un groupe, un élément qui s'exprime à l'oral réalise forcément des choix linguistiques qui révèlent sa posture par rapport au groupe.

Mais l'hypercorrection d'un locuteur donné révèle aussi la valeur attribuée au respect des règles dans un contexte et pas dans un autre.

Dans la situation de diglossie des Antilles, l'hypercorrection ne touche que la langue haute à savoir le français car ce dernier représente à lui tout seul la norme. Elle ne touche pas la langue basse.

Dans le français des Antilles, L'hypercorrection se marque :

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1991  
Explication par Bernard Cerquiglini produit par TV5 monde

<sup>2</sup> Revue *Le français aujourd'hui*, 41, mars 1978, pp. 4-20 et *Supplément au n° 41*, pp. 51-57.

- au plan phonologique : par l'adjonction de phonèmes « parasites » le <ɪ> dans « *un proint c'est tout !* » au lieu de « *un point c'est tout !* ».
- au plan syntaxique par l'accumulation de relateurs ou de connecteurs .Ainsi « *dont auquel* » dans « *l'homme dont auquel je ai parlé* ».
- au plan lexical par l'abus de termes pompeux, rares ou abstraits ou d'expressions livresques souvent employés à mauvais escient .Ainsi : « *la vastitude de notre attachement amical* » pour « *notre grande amitié* » ..

## **I.2. La norme et la sécurité langagière :**

Dans tous les domaines, les normes sont l'enjeu permanent de rapports de force, de compétition et de négociations.

En ce qui concerne la langue, le rapport à la norme varie d'une situation à l'autre, d'un groupe social à l'autre, à l'intérieur de la même société.

Il s'agit de la norme référant au français standard ,généralement défini comme l'usage nominal marqué admis par un ensemble de locuteurs à un moment donné ,et outil que les enseignants souhaitent généralement faire acquérir à leurs élèves pour qu'ils puissent communiquer efficacement : il ne faut pas oublier que cette norme se contente d'être un moyen terme , un usage raisonné au carrefour de forces centripètes et centrifuges ,qui n'est pas toujours habilité à rendre compte de la réalité vivante de la langue .

L'enseignant a pour tâche de montrer que la multiplicité des formes, des registres, est étroitement liée à la multiplicité des situations et d'expliquer aux enfants que savoir se couler dans le langage de l'autre, c'est prouver sa propre maîtrise des données sociales, psychologiques en jeu dans toute interaction verbale.

---

V. Francis, sociologue, maître de conférence à l'IUFM Orléans Tours.

Plus qu'un apprentissage de ce qui est perçu comme la norme, c'est la relation entre les variations langagières et le contexte situationnel qu'il faut apprendre aux enfants à maîtriser : une langue pour aujourd'hui.

Et si l'enseignant de français se doit d'être le garant d'une norme, alors que ce soit celle des textes officiels.

Il n'y a de sécurité donc corollairement de capacité à sécuriser l'autre, l'apprenant que par la réflexion personnelle sur le langage, absolument obligatoire pour le professeur de français : un professeur qui s'est interrogé sur les mécanismes langagiers est capable de montrer aux élèves les multiples façons d'aborder un problème, une notion, de leur donner le goût de la discussion, de leur prouver que la vérité absolue n'existe pas, que le français est une langue vivante, à étudier dans tous ses états, que l'insécurité, le doute sont souvent des stimulants dynamisant la réflexion.

### **I.3. La sécurité /L'insécurité linguistique:**

Le bon français est une étude extrêmement intéressante pour tout linguiste qui s'intéresse à la question de l'insécurité linguistique et de la norme.

L'augmentation de la maîtrise de la norme amène tout locuteur à une plus grande sécurité linguistique.

Pour Gurdun Ledegen, les recherches sur la notion de sécurité / insécurité linguistique ont connu trois grandes périodes :

Les spécialistes en psychologie ont été les premiers à étudier la notion de conscience linguistique, dans le cadre du bilinguisme franco-anglais du Canada dans les années 1960. Des psychologues et des linguistes canadiens faisaient passer des enquêtes d'attitudes, plus psychologiques que linguistiques (wallace Lambert et la technique du *matched guise* (« *locuteur masqué* »)

La seconde vague d'enquêtes a été marquée par les travaux de william Labov et de ses successeurs en Amérique du Nord et en Europe (le corrélationnisme).



Nicole Gueunier et al (1978) ont été les premiers à appliquer au monde francophone les travaux de William Labov portant sur ce concept. Jusqu' alors, aucune de ces enquêtes ne portait directement sur les milieux enseignants, étudiants et scolaires car, professionnellement concernés par la langue, ils étaient considérés comme non représentatifs. C'est un troisième courant de recherche, principalement localisé en Belgique (Lafontaine, 1986 et 1988, Francard et Fontaine, 1990, Francard et al, 1993 b,...), qui a commencé à explorer ces terrains

### **I.3.1. La définition de l'insécurité linguistique :**

Cette définition donnée par Michel Francard :

*« L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est :*

*-celle de la classe dominante, ou*

*-celles d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore*

*-celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire. »<sup>1</sup>*

La première partie de la définition présente la vision que William Labov (1976) et Pierre Bourdieu (1982) partageant sur ce sentiment d'insécurité linguistique. La notion apparaît pour la première fois en 1966, dans les travaux de William Labov sur la stratification sociale des variables linguistiques (phonologiques).

Cette attitude traduit pour lui, ainsi que pour Pierre Bourdieu, les tensions qui existent entre les classes sociales.

Bien que Pierre Bourdieu n'utilise pas le terme d'insécurité linguistique, son analyse des marchés linguistiques D'abord : la domination symbolique se traduit, autant dans le domaine de la prononciation qu'en lexique ou en syntaxe, par des

*«Correction, ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés à leur*

---

<sup>1</sup>Michel, Francard, 1993b, p.13

*prononciation, de leur lexique (avec toutes les formes d'euphémisme) et de leur syntaxe, ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous les moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue »<sup>1</sup>*

La deuxième partie de la définition faite référence aux travaux de Nicole Gueunier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi (1978), et Michel Francard (1989)-Les premiers auteurs découvrent, dans une étude portant sur les rapports à la langue orale des locuteurs de Tours, de Lille, de Limoges et de Saint Denis de la Réunion, la distinction entre le caractère régional et général de l'insécurité linguistique. Comme les locuteurs de Lille et de Saint-Denis-de-la Réunion qui sont exposés au dialecte régional ou au créole, voire qui le pratiquent, alors que ceux de Tours font preuve de sécurité linguistique, ils suggèrent un rapport de causalité en l'insécurité linguistique et la diglossie. Michel Francard en conclut que la diglossie joue certes un rôle dans l'insécurité linguistique, mais que c'est

*«L'institution scolaire qui [la] générerait [.....] en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible »<sup>2</sup>*

L'insécurité linguistique n'est donc pas automatique pour tout locuteur de langue « minorée », mais dépend de sa connaissance de la langue légitime et de la conscience qu'il a d'une distance entre celle-ci et sa propre variété, deux « savoirs » produits par l'institution scolaire.

La troisième partie de la définition présente la relation entre insécurité linguistique et scolarisation.

### **I.3.2. Les formes d'insécurité linguistiques :**

La distinction proposée par Marie Louis Moreau (1996) entre insécurité linguistique agie et insécurité linguistique dite, dans la mesure où ces déplacements peuvent se manifester par un changement de ton de registre ou de variété.

---

<sup>1</sup> Bourdieu, P, Ce que parler veut dire, 1982, p.38

<sup>2</sup> Francard, M, "insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge", 1989, p.13

### **I.3.2.1. L'insécurité linguistique dite,**

« telle que la reflètent les discours épilinguistique »<sup>1</sup> (tenir des propos négatifs sur sa variété, ne pas se reconnaître un pouvoir sur l'aménagement de la langue ....)

### **I.3.2.2. L'insécurité linguistique agie ,**

« celle qui transpire dans les pratiques »<sup>2</sup>

(Les phénomènes d'hypercorrection, d'auto correction ...)

A l'aide de cette distinction, elle tente de mieux comprendre pourquoi l'insécurité linguistique est différente dans la situation belge (ou l'insécurité linguistique agie est très forte) et dans la situation sénégalaise (ou elle constate plus d'insécurité linguistique dite)

Dans ces deux catégories d'indices, des hiérarchisations du point de vue de intensité du sentiment.

Louise Moreau précise que l'insécurité dite ramène à « des lieux communs, des stéréotypes, sans ancrage réel dans ce que ressentent effectivement les individus »<sup>3</sup> par opposition à l'insécurité agie qui présenterait

« un nécessaire enracinement dans une expérience affective individuelle »<sup>4</sup>

D'abord Ledegen se situe dans le prolongement de la typologie établie par Moreau, ensuite, elle ajoute la distinction entre l'insécurité directe et une autre indirecte.

Chacun de ces types propose une approche spécifique de l'insécurité linguistique.

Ainsi, le fait qu'un locuteur recoure à des hypercorrections témoigne de son insécurité agie tandis que l'analyse de son discours épi linguistique relève de l'insécurité dite.

Ledegen fait finalement la distinction entre une insécurité linguistique dynamique et une autre statique, selon que le locuteur affirme qu'il a lieu ou non d'améliorer ses pratiques langagières.

Ledegen relie ses résultats à deux paramètres :

---

<sup>1</sup> Moreau, M L, *Insécurité linguistique: pourrions-nous être plus ambitieux? Réflexion au départ de données camerounaises, sénégalaises et zairoises*", in BAVOUX, C. (Ed) *Français régionaux et insécurité linguistique*, paris/ Saint Denis, L'Harmattan, 1996, p. 109

<sup>2</sup> Ibid, p.109

<sup>3</sup> Ibid, p. 110

<sup>4</sup> Ibid, p. 110

L'un d'ordre interne (les domaines linguistiques. Impliqués dans l'étude de l'insécurité linguistique) et l'autre d'ordre externe (confrontation des résultats avec les variables extralinguistique).

L'analyse interne consiste notamment à vérifier si les domaines dans lesquels l'insécurité linguistique se manifeste davantage sont marginaux (phonologie, morphologie et lexique) plutôt que profonds (syntaxe et sémantique).

La confrontation des résultats avec les variables extralinguistique montre qu'il y a surtout deux éléments qui influent sur l'insécurité linguistique des locuteurs :

D'une part, la sécurité linguistique augmente dans la mesure où les sujets montent dans l'échelle sociale de l'autre il s'avère que les personnes qui ont une attitude puriste envers la langue (*et en partie celles qui sont conservatrices*) souffrent de plus d'insécurité linguistique que les sujets plus « *laxistes* ».

### **I.3.3. Les différents types d'insécurité linguistique :**

L'insécurité ou la sécurité linguistique tient au rapport qu'établit un locuteur entre sa propre performance langagière (telle qu'il se la présente) et une norme sociale externe (telle aussi qu'il se la présente ou qu'elle lui est présentée).

Louis Jean Calvet consacre un important développement à un retour sur la notion d'insécurité linguistique, qu'il articule à celle, plus générale, de représentations.

Il voit dans les rapports entre pratiques et représentations un des moteurs essentiels du changement linguistique.

Calvet pointe que, dans le succès qu'a eu connaître le concept, il s'est à la fois complexifié à certains égards et appauvri à d'autres. Labov montre comment l'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie et l'hypercorrection qu'elle entraîne contribue à l'évolution linguistique.

Calvet, pour sa part, après avoir aussi souligné l'apport de Francard à partir de la situation francophone belge, en vient à distinguer entre trois types d'insécurité :

**I.3.3.1. L'insécurité formelle :** d'un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non conforme aux normes ou du moins à l'idée qu'il se fait de ces normes.

**I.3.3.2. L'insécurité identitaire :** résulte de ce que la langue ou la variation qu'on pratique ne correspond pas à celle de la communauté d'appartenance qu'on se donne ou qu'on vise.

**I.3.3.3 L'insécurité statutaire :** naît de la représentation que la langue ou la variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu.

Aude Bretegnier a dessiné une sorte de portrait général de la communauté linguistique réunionnaise en fonction de la sécurité/insécurité linguistique présente au sein de chaque groupe, portrait qui prend en compte le rapport que les locuteurs entretiennent vis-à-vis des variétés en présence, français et créole, mais aussi celles qui se situent sur le continuum linguistique que l'exploitation des enquêtes permet progressivement de faire apparaître, et entre lesquels, il existe un lien implicationnel .

Elle a distingué trois types d'insécurité linguistique peuvent très succinctement décrire comme suit :

**I.3.3.4. L'insécurité linguistique normative :** liée à perception de l'illégitimité des usages par rapport à la norme linguistique de référence.

**I.3.3.5. L'insécurité linguistique identitaire :** qui naît de la perception par le locuteur, de sa propre illégitimité en tant que membre socialement admis dans une micro communauté linguistique donnée, et par conséquent en tant que locuteur de la variété qui y correspond.

**I.3.3.6. L'insécurité linguistique communautaire :** liée au sentiment que la langue se perd, se dilue, et que la communauté qui la parle encore le risque de se faire happer par d'autres communautés socialement définies comme plus prestigieuses et plus puissantes.

## **I.4. La norme, la communauté, l'insécurité linguistique :**

Traiter d'insécurité linguistique c'est s'interroger sur la communauté linguistique et traiter d'insécurité linguistique, c'est traiter les normes.

### **I.4.1. Eléments de définitions :**

#### **I.4.1 Communauté linguistique :**

La conception de la communauté linguistique comme communauté de langue repose sur une équation simple qui met en rapport une langue et une communauté fictive, formée d'individus types, interchangeables, dotés d'une connaissance approximativement uniforme de leurs langues (Saussure), des locuteurs auditeurs idéaux (Chomsky).

*« On appelle communauté linguistique un groupe d'être humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux. Quand une nation est monolingue, elle constitue une communauté linguistique. Mais une communauté linguistique n'est pas homogène, elle se compose toujours d'un grand nombre de groupes ayant des comportements linguistiques différents, la forme de langue que les membres de ces groupes utilisent tend à reproduire d'une manière ou d'une autre, dans la phonétique, la syntaxe ou le lexique, les différences de génération. »<sup>1</sup>*

C'est le linguiste Américain Labov qui met l'accent sur la définition de la communauté linguistique, définition qu'il élabore à partir d'un long travail d'enquête sur différents terrains. Il montre que les communautés linguistiques s'organisent en des systèmes hiérarchisés et structurés de normes linguistiques. La communauté linguistique est conçue comme une communauté de normes, une "participation conjointe à un ensemble de normes"<sup>2</sup>

La communauté est ainsi fondée non seulement sur le partage de normes, mais aussi sur celui d'attitudes envers ces normes.

#### **I.4.2. Norme :**

*"...La faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui. La faute d'aujourd'hui sera la norme de demain. C'est l'histoire des langues." <sup>3</sup>*

Il y a des normes religieuses, industrielles, financières, sociales, des normes pour les nouvelles technologies, ...etc. Elle est partout présente.

---

<sup>1</sup>Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2002

<sup>2</sup> Aude, Bretegnier, Sécurité/insécurité linguistique, L'Harmattan, 2002

<sup>3</sup>C, Hagège, le plurilinguisme, éthique d'avenir, Agence Universitaire de la francophonie, 1998, p.58

Parler de norme, c'est ainsi se situer sur une ligne unique, dans l'homogénéité

*« on appelle norme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socio culturel .*

*On appelle aussi norme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté et courant dans une communauté linguistique, la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue »<sup>1</sup>*

La norme est donc un système d'instructions conventionnel qui établit ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue. Elle distingue le correct de l'incorrect et fonctionne comme un ensemble de directives qui prescrit ce qui doit être retenu comme modèle et ce qui doit être formellement interdit.

**Aude Bretegnier affirme que :**

Avant tout, traiter d'insécurité linguistique (IL) c'est s'interroger sur la communauté linguistique, unité définie par le fait qu'un ensemble de locuteurs y interagissent en regard de codes, de signes, de normes, de rituels, de conventions sociolinguistiques, unité par conséquent signifiante et fondée sur le partage de normes, d'attitudes vis-à-vis de ces normes, d'évaluations et de catégorisations, d'identification des performances et des défaillances.

Traiter d'insécurité linguistique (IL) c'est de fait forcément traiter de normes, socialement construites, négociées et reconnues comme telles, paramètres à part entière des interactions verbales, puisque les échanges agissent constamment en regard des modèles normatifs, des règles et rituels d'interaction en rigueur dans la sphère sociolinguistique, dans cette unité sociale de sens dans laquelle ces échanges se construisent.

Chaque locuteur ayant à sa disposition un répertoire verbal plus ou moins large dans lequel il choisit, en fonction des possibilités de son répertoire, de ces conventions sociales et des paramètres de la situation de communication, les formes verbales (le style, les variétés, etc) qui lui semblent les plus appropriées à la situation.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2002

D'autres normes sont susceptibles d'intervenir, de prendre le relais, et d'influencer comportements et attitudes linguistiques.

Aude Bretegnier échaafaude une définition de l'insécurité linguistique comme :

*« Le sentiment de (risquer de)ne pas être (perçu comme) originaire et /ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées véhiculées, et partagées, et les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur et par rapport lesquelles, dans cette situation, sont évalués les usages »<sup>1</sup>*

### **I.5. La légitimité / L'illégitimité linguistique :**

Pour Aude Bretegnier

Les rapports construits par les sujets aux langues de leur répertoire, les perceptions qu'ils ont d'eux-mêmes et de ces langues en termes de légitimité / illégitimité linguistique s'expriment à travers leurs manières de pratiquer, s'approprier et transmettre ces langues.

Ces rapports aux langues ,ces imaginaires linguistique (Houdebine ,1996) se construisent des status , un certain nombre de valeurs, des formes de légitimités ,qui fixent ,véhiculent et diffusent un certain nombre de normes de bon usage, de bien parler, bien penser ,des étalons d'évaluation en regard desquels sont définies les règles du correct et de l'incorrect, du normal valorisé et du déviant peu valorisé , dévalorisé ,éventuellement sanctionné l'espace sociolinguistique est un espace homogène ,dont la cohérence est fondée sur le partage et la reconnaissance,même conflictuelle , de cet ensemble de normes ,Mais cette cohérence est en même temps constamment déconstruite reconstruite , désorganisée réorganisée ,soumise au chaos ( Robillard, par exemple 2001,2004) ,ne serait ce que parce que l'espace comprend une multitude d'histoires singulières ,de contacts et d'interactions qui n'existent comme telles que dans l'ici et le maintenant ,instant chaque fois unique qui s'inscrit dans l'histoire pour la modifier et la construire, mais tout aussi situé socialement , jouant d'une manière ou d'une autre , en regard des paramètres situationnels ,les normes institutionnellement légitimées .

---

<sup>1</sup> Aude, Bretegnier, sécurité/insécurité linguistique, L'Harmattan, 2002



La stratification sociolinguistique telle qu'elle est instituée officiellement n'est pas la seule donnée qui entre en jeu : dans la réalité des interactions verbales, la variété normative ne constitue pas toujours la référence en regard de laquelle est produit, interprété et évalué le langage, et d'autres normes sont amenées à prendre le relais pour participer à la détermination du caractère correct / incorrect, approprié / inapproprié, légitime / illégitime des usages linguistiques.

Les rapports aux langues sont à leur tour des construits interactionnels, par conséquent dynamiques, évolutifs, qui s'opèrent dans la rencontre, l'échange, le faire, le dire, l'être, le paraître avec, face, et en regard de l'autre.

Aude Bretegnier considère

*« L'insécurité linguistique comme expression d'un sentiment d'exclusion, d'extériorité, d'exogénéité, comme quête d'admission, de communauté, de légitimité linguistique et identitaire »<sup>1</sup>*

Un sentiment d'insécurité sur le plan linguistique, décrit par Michel Francard comme une

*« quête non réussie de légitimité »<sup>2</sup>.*

Les sentiments de sécurité et d'insécurité linguistiques apparaissent précisément liés aux représentations que construisent les locuteurs des frontières, frontières de langues, de norme et ce qui en est exclu entre le légitime et l'illégitime, entre l'intérieur et l'extérieur,.....

La quête est celle d'une reconnaissance de légitimité, liée à une représentation de la norme.

### **I.5.1. L'insécurité et L'illégitimité linguistique :**

L'insécurité linguistique ,explicitement érigée en objet de recherche dans les années 90 ( Francard , 1993, 1954 ; Bretegnier, ,1996,1999,2002) , renvoie à la perception d'un décalage entre l'image sociale , identitaire qu'un sujet souhaite projeter de lui .même dans une situation donnée ,et la manière dont ses pratiques linguistiques agissent cette image .Soucieux de ce paraître social et linguistique,le sujet a en même temps le sentiment que ses usages linguistiques risquent de ne pas

---

<sup>1</sup> Aude Bretegnier , sécurité /insécurité linguistique ,L'Harmattan ,2002

<sup>2</sup> Michel Francard, l'insécurité linguistique en communauté franc aisé.

être en tout point conformes à la variété qu'il se présente légitime et associée à cette image ,et de ce fait ne le trahissent , ne le discréditent, ne l'excluent de la sphère sociolinguistique dont il souhaiterait pouvoir se faire reconnaître comme membre légitime.

L'insécurité linguistique est ainsi liée la plupart du temps au sentiment d'une identité linguistique délégitimante.

L'insécurité linguistique ne doit néanmoins pas être considérée comme un état, statique, permanent mais bien comme un sentiment, qui apparaît en interactions, lorsqu'un sujet perçoit que son identité et ses comportements linguistiques risquent de l'étiqueter comme mauvais locuteur, locuteur illégitime, sujet hors norme, hors cette langue qu'il voudrait pourtant s'approprier.

A ce titre, elle est souvent l'expression d'une perception de la variété (*situationnellement*) légitime comme exogène étrangère à soi, à sa langue maternelle, à ses propres appartenances linguistiques et identitaires, qui apparaissent à leur tour comme sources de difficultés, de freins à une appropriation linguistique légitimée.

L'insécurité linguistique, comme expression du sentiment de sa propre illégitimité linguistique et/ou de celle de sa langue peu effectivement bloquer l'apprentissage.

Aude Bretegnier souligne :

*« C'est que l'insécurité linguistique, réalité dont on souligne souvent la mouvance, la possible réversibilité, liée à un rapport ambivalent et conflictuel à la langue, à la représentation de décalages illégitime de ne pas savoir inscrire son dire dans le bon sens, à la perception que chaque échange risque de trahir le manque la défaillance..... »<sup>1</sup>.*

Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, de l'illégitime.

---

<sup>1</sup> Aude Bretegnier , sécurité /insécurité linguistique,L'Harmattan,2002

## **I.6. L'insécurité et la variation linguistique**

### **I.6.1. La variation:**

*« on appelle variation le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social »<sup>1</sup>*

La variation linguistique, d'après Labov, tient son existence d'une concurrence entre « différentes façons de dire la même chose »

L'originalité des études de Labov consiste à analyser la variation à la fois d'un point de vue interne (c'est-à-dire en tenant compte des variables linguistique) et externe (c'est-à-dire en tenant compte des variables interactionnelles et sociales) ,ce qui permet de mieux comprendre les différentes valeurs associées à chacune des variétés d'une même langue ;ces différences de valeur sont reliées à un sentiment de malaise par rapport à sa propre façon de parler ,malaise qui est susceptible de causer un sentiment d'insécurité linguistique.

Selon Remysen, Wim :

La communication porte sur l'évaluation de la variation linguistique, le refus de la variation linguistique peut aboutir à un sentiment de dépréciation.

L'objectif de cette communication est double :

- Dans un premier temps, l'insécurité linguistique comme conséquence du refus de la variation linguistique.
- Dans un deuxième temps : cette approche théorique sera appliquée à une étude de cas concrète, portant sur le français au Québec.

### **I.6.2. La variation et La norme :**

La problématique de la norme et de la variation se retrouvent tout autant dans la construction des rapports aux langues, dans l'éprouvé des sentiments vis à – vis de ces langues.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1991

Au delà des normes institutionnelles , par conséquent , apparaît la variation , qui renvoie à l'ensemble des variétés linguistiques en présence , certains identifiables comme langues , d'autres comme registres, argots , façons de parler, niveaux de langues , stratifiés d'un point de vue macro – social , plus ou moins en contacts , en rivalités , en connivences , en cours de mobilités , avec en commun une seule idée officielle de la légitimité.

### **I.6.3.La variation et la communauté :**

Labov montre que les communautés linguistiques s'organisent en des systèmes hiérarchisés et structurés de normes linguistiques .Les différentes variétés sont caractéristiques des différents groupes sociaux.

La communauté linguistique est alors conçue comme une communauté de norme une

*« participation conjointe à un ensemble de normes ».*<sup>1</sup>

La communauté a une double dimension :

A la fois hétérogène , liée à l'hétérogénéité des pratiques linguistiques , des rapports aux normes ( par exemple la perception et le souci de s'y conformer ) , des discours et des sentiments épilinguistique ( comme ceux de sécurité / insécurité linguistique , ( Bretegnier 1996) et à la fois homogène , unifiée par le partage et la reconnaissance ( même conflictuelle) de la norme linguistique, fixée et diffusée par les instances politico- institutionnelle , servant d'étalon d'évaluation des pratiques .

Pour Labov" Les membres d'une même communauté n'utilisent pas forcément les mêmes formes linguistiques, mais ont conscience des mêmes références normatives et partagent ainsi les mêmes attitudes envers la langue et envers la variation linguistique"

Des linguistes comme hymes (1991) et gumperz (1989) montrent que la variation linguistique n'est pas seulement à comprendre en regard de l'organisation stratifiée .Les locuteurs ne sont pas définis en fonction de leur appartenance sociale mais en fonction de la manière dont ils définissent

---

<sup>1</sup> Labov, w ,sociolinguistique ,Minuit, paris,1976 , pp. 187- 338

eux – mêmes ( leurs appartenances identitaires et sociales ) ,dont ils marquent , en interaction , leur inscription dans tel ou tel groupe : c'est en regard de cette autodéfinition qu' est traitée la variation linguistique au sein de la communauté .

#### **I.6.4. La variation et l'âge :**

La variation linguistique est inhérente aux langues humaines qu'elle soit de nature phonétique, morphologique, syntaxique, lexicale, prosodique, Elle permet à tout individu d'exprimer son identité. Parmi celles-ci, la variable « âge »

Dans les recherches concernant le changement linguistique que le facteur « âge » a été employé, les différences dans l'utilisation de variables linguistiques entre les générations d'une même communauté y étant interprétées comme le signe d'un changement en cours .toutes les modifications de parole dans un groupe donné n'ont pas valeur de changement en cours.

En ce qui concerne l'enfance : l'acquisition des bases de la grammaire se fait tout d'abord en conformité avec la variété utilisée par l'entourage familial.

Les adolescents comprennent que le comportement linguistique obéit à une adéquation par rapport au contexte, « *le langage jeune* » étant un lieu extrêmement fertile en ce qui concerne la création de nouveaux mots, c'est vers le milieu de l'adolescence que la pression du marché linguistique atteint son but en modifiant le choix de variantes des locuteurs de manière à le rendre conforme à leur emploi futur.

Les membres les plus jeunes de la haute et moyenne bourgeoisie étant les utilisateurs des formes modernes cette tendance s'inverse dans la petite bourgeoisie, ou l'insécurité linguistique pousse les plus âgés à employer les formes les plus modernes.

La classe ouvrière a un comportement identique à celui de la petite bourgeoisie, mais moins marqué. Le sous prolétariat est indifférent aux normes de prestige récentes.

Les adultes dont le réseau est plus dense et local ayant tendance à conserver les variantes vernaculaires.

## **Conclusion:**

L'acquisition et la maîtrise de la langue française sont également importantes pour la construction de l'identité sociale.

A la lumière du concept de l'insécurité linguistique, nous présumons que, l'insécurité et la sécurité linguistique sont des phénomènes produits par le rapport entre norme évaluative et norme objective.

C'est l'insécurité linguistique qui pousse à valoriser et à déprécier l'usage local du français.

Il y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes et que d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques ne sont pas conformes à cette norme.

L'insécurité linguistique est maximale dans les groupes qui ont des pratiques linguistiques non conformes et dont l'ascension sociale est liée à la maîtrise de la norme.

# **Chapitre II**

**Les causes et les mesures de l'insécurité  
linguistique chez les migrants**

## **Introduction:**

L'immigration est un phénomène ancien en France, qui constitue même le principal pays d'immigration, longtemps apparue comme un objet d'étude illégitime.

L'immigration demeure un sujet sensible, depuis les années 70, elle est devenue un problème permanent de la vie politique française.

Les enfants d'origine algérienne connaissent dès le départ de nombreux handicaps.

En effet, pour eux, la langue de l'école est le français alors que les parents s'expriment bien souvent en arabe à la maison.

Le sentiment d'appartenance à une histoire singulière marquée par la confrontation entre le pays d'accueil et le pays d'origine.

Les personnes immigrés peuvent vivre leur spécificité culturelle, en dehors des liens avec les populations autochtones.



## **II.1. L'immigration:**

### **II.1.1. Définitions:**

En France, jusqu'aux années 1870, les termes d'immigration et d'immigré n'existaient quasiment pas, les vocables juridique et sociologique utilisant le terme d'"étranger".

Avant de connaître une définition juridique, le concept d'immigration sera développé par les démographes et les statisticiens.

En France, la première définition juridique de l'immigré est donnée par la convention internationale de Rome, en 1924: "*Est considéré comme immigrant tout étranger qui arrive dans un pays pour y chercher du travail et dans l'intention exprimée ou présumée de s'y établir de façon permanente, est considéré comme simple travailleur tout étranger qui arrive dans le seul but de s'y établir temporairement.*"<sup>1</sup>

Aujourd'hui, le Haut Conseil à l'intégration définit un immigré comme une personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable.

L'immigration désigne l'entrée, dans un pays, d'étrangers qui viennent y séjourner et y travailler. Le mot immigration vient du latin "immigrare" qui signifie « pénétrer dans ». L'immigration est une migration vue du côté du pays de destination. Elle correspond, vu du côté du pays de départ, à une émigration.

Les enfants nés en France de parents immigrés ne font pas partie de la population immigrée.

La migration devient déplacement d'individus qui traverse une frontière, certes, mais ethnique, politique ou administrative, culturelle ou linguistique.

L'immigration est un problème spécifique, un problème qui concerne tous les Européens, comme tous les pays qui connaissent des courants migratoires

Il n'existe pas de société qui n'ait pas eu de problèmes avec l'immigration.

---

<sup>1</sup> La définition donnée par la convention internationale de Rome

Il existe toujours, dans toutes les sociétés, dans toutes les tribus, des règles et une politique qui consiste à définir ces règles qui peuvent permettre à la fois aux étrangers de s'adapter à la société, et à cette dernière de s'adapter à eux.

Au bout de deux ou trois générations les problèmes se posent différemment, mais il faut que ces générations aient eu le temps de s'adapter.

L'intégration ne signifie pas seulement qu'il incombe aux immigrés de s'adapter à la société d'accueil ou à l'inverse, à la société d'accueil de faire cet effort d'adaptation une ville qui a connu des courants migratoires est conduite à changer l'aspect, à se transformer profondément dans sa culture et à voir se modifier la composition même de sa population.

Les immigrés expriment souvent un manifeste sentiment d'insécurité mais il n'est pas facile de démontrer aux gens que l'origine de l'insécurité qu'ils éprouvent tient aux gigantesques transformations de la société.

Il faut donc réfléchir à ce qui accroît ce sentiment d'insécurité.

### **II.1.2. Aperçu historique:**

En France, l'immigration est très ancienne. Elle a surtout concerné des personnes des classes supérieures jusqu'à la Révolution industrielle. L'immigration de travailleurs se fait en réponse au malthusianisme des Français, sensible dès le milieu du XVIIIe siècle et les vagues d'immigration nombreuses suivent les phases de croissance économique : 1850-1873 (1,5 millions de personnes), 1896-1930 (2,5 millions de personnes) et 1945-1975 (4 millions de personnes.)

Du milieu du XIXe siècle à 1914, les immigrés sont originaires des pays limitrophes de la France; principalement de Belgique et d'Italie, qui constituent les deux tiers des immigrants, mais aussi d'Allemagne, de Suisse et d'Espagne, qui constituent de 7% à 9% des immigrants en France alors qu'on compte moins de 5% de Britanniques, Russes et que la part des étrangers non européens est quasiment nulle. Le recensement de 1851 est le premier à faire apparaître la catégorie « étranger » qui représente alors 1% de la population totale, 2 % vers 1872. Les Belges représentent 40% de cette immigration.

Durant l'Entre deux Guerres, les Italiens constituent le groupe le plus important, alors que l'immigration des Belges, des Suisses et des Allemands s'atténue et que celle des Espagnols (réfugiés) et des Polonais s'intensifie. Ces derniers présentent une nouveauté : ils ne viennent pas d'un pays frontalier. La seconde guerre mondiale provoque de nombreux départs, environ 300 000 étrangers quittent la France entre septembre 1939 et juin 1940.

Après la seconde guerre mondiale, jusqu'à la fin des années 60, les tendances précitées se maintiennent alors que l'immigration en provenance du Portugal puis du Maghreb et de l'Afrique noire s'intensifie. En 1970, l'immigration connaît une forte croissance non européenne et maghrébine. En 1975, les Algériens sont le second groupe d'étrangers le plus important en France, avec un taux de 20% des immigrants.

### **II.1.3. Les causes de l'immigration:**

La principale cause d'immigration en France a longtemps été l'immigration économique. L'immigration économique est due au besoin français de main d'œuvre, présent depuis le milieu du XIX siècle jusqu'à une période récente, et au besoin du migrant de subvenir à ses besoins, celui-ci arrivant généralement d'un pays défavorisé. Pour la France l'immigration a aussi été vue comme une solution à la baisse de la natalité.

De nos jours, l'immigration due au regroupement familial (qui permet à un immigré de faire venir sa famille sous certaines conditions) représente moins de 20% de l'immigration totale. En revanche l'immigration familiale, comprenant famille de Français, famille d'étrangers et mineurs de 18 ans, représentait en 2004, plus de 100.000 sur les 210.000 immigrants comptabilisés cette année-là par l'INED<sup>1</sup> (soit 26.065 pour les familles d'étrangers, 54.791 pour les familles de français et 19.330 pour les mineurs), et représentait ainsi de loin le motif le plus important invoqué par les migrants (47,7 %). Quant à l'immigration de travailleurs, elle ne représentait plus que 21.588 personnes, soit 10,25 % de l'immigration permanente totale. Le reste était constitué principalement d'étudiants (43.323 personnes, soit 20,6 %), de visiteurs, de malades, d'inactifs (retraités du nord de l'Europe venus se reposer sous le soleil de France), de réfugiés etc.

La familiarité avec la langue française des populations de l'Afrique francophone et de certains pays européens où la langue française est ou a été populaire (Roumanie, Russie) peut également être un critère de sélection dans le choix de la France comme pays de destination. La loi relative à l'immigration et à l'intégration du 24 juillet 2006 demande à l'étranger installé en France et

---

<sup>1</sup> Institut Nationale D'Etudes Démographiques (statistique des flux d'immigration en France, année 2004).

souhaitant s'y maintenir durablement la « reconnaissance de l'acquisition d'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue française et la remise à l'étranger d'un document permettant de s'assurer de l'assiduité de celui-ci aux formations qui lui sont dispensées. ».

Les principaux pays sources de flux migratoire vers la France restent l'Algérie, le Maroc et les anciennes colonies françaises d'Afrique.

1.5 million d'immigrés, soit 31% des immigrés et 2,4% de la population totale, sont originaires du Maghreb. Ce nombre est en hausse de 220 000 par rapport à 1999.

#### **II.1.4. La nationalité:**

Un immigré peut donc être français s'il a acquis la nationalité française après son entrée en France par naturalisation, par mariage ou par filiation.

Même s'il change de nationalité, un individu né étranger à l'étranger continue d'être comptabilisé comme immigré.

Les trois modes principaux d'acquisition de la nationalité sont :

- ▶ La naturalisation, c'est-à-dire l'octroi de la nationalité à des personnes majeures ayant vécu au moins cinq ans en France ;
- ▶ L'acquisition pour les enfants d'étrangers nés et présents en France pendant cinq ans au moins entre l'âge de 11 ans et leur majorité (en fonction de l'article 44). Pour bénéficier de ce droit, la "manifestation de la volonté" a été appliquée entre 1993 (loi du 22 juillet) et 1998 (loi du 16 mars) ;
- ▶ La déclaration à la suite du mariage avec un ou une Française .

La nationalité est « le lien juridique qui rattache un individu à un État ». La nationalité donne des droits, par exemple le droit de vote dans une démocratie, le droit de résidence et le droit de travailler, le droit de posséder un passeport permettant de voyager à l'étranger et le droit d'y recourir aux services consulaires. Elle donne aussi des devoirs, comme la participation à un jury populaire ou le service militaire.

Elle s'acquiert normalement à la naissance, en général soit par filiation (on parle de « droit du sang »), jus sanguinis), soit du fait que l'on est né sur le territoire national (on parle de « droit du sol » ou jus soli). Un individu peut en changer au cours de sa vie dans certaines conditions ; en général, il faut parler la (ou une des) langue(s) nationale(s), avoir résidé et travaillé dans un pays un

certain temps et ne pas avoir été condamné à des peines importantes. Il est possible dans certaines conditions d'avoir deux nationalités.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :article.15:

*"Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité. »<sup>1</sup>*

La notion de nationalité peut être utilisée par un État de manière stratégique, pour favoriser ou exclure une partie de la population. Par exemple, en Côte d'Ivoire, le Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo a défini de manière restrictive la nationalité ivoirienne pour exclure certains candidats à l'élection présidentielle, ainsi que pour nier le droit de vote à une partie de la population. Le même problème touche l'Estonie dont une grande partie des résidents, d'origine russe, sont arrivés pendant l'occupation du pays par l'URSS.

La nationalité ouvre généralement droit à la jouissance des libertés politiques (droit de vote), en ce sens elle se rapproche de la citoyenneté mais aussi à des droits et des obligations diverses Comme le service militaire (souvent uniquement les hommes).

Elle donne d'autres droits comme le droit d'exercer une profession réglementée (magistrat, etc.), le droit à l'assistance sociale mais encore le droit à la protection diplomatique (ce qui signifie la remise d'un passeport et la non exclusion des ressortissants.

### **La nationalité française permet:**

de bénéficier des services d'assistance du ministère des Affaires étrangères, comme l'aide aux Français à l'étranger en cas d'accident, de vol, de problèmes juridiques pour les citoyens de l'Union Européenne, à la protection par les autorités diplomatiques ou consulaires des autres États membres à l'extérieur des États membres;

de ne pas voir son conjoint étranger expulsé ou interdit de territoire si le mariage date de plus de respectivement deux et trois ans et s'est accompagné d'une communauté de vie;d'effectuer sa peine en France lorsque l'on est sujet à un mandat d'arrêt européen,

- l'aide sociale à la famille,

---

<sup>1</sup> Article 5 relatif au contrat d'accueil et d'intégration

- allocation en tant que conjointe d'un salarié veuve, divorcée ou abandonnée
- allocation aux personnes âgées, aux adultes handicapés, allocation au logement
- d'être indemnisé lorsque l'on est victime de dommages résultant d'une infraction pour une affaire jugée en France
- d'être indemnisé par le fond de solidarité national si l'on est victime d'un attentat
- de faire appliquer la loi française lorsque l'on est victime à l'étranger d'un crime ou délit puni par le Code pénal français
- de bénéficier des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.
- lorsque l'on travaille à l'étranger, de s'assurer volontairement contre la maladie et la vieillesse (Caisse des Français de l'étranger)

### **La nationalité française oblige:**

- à se faire recenser pour le service national, et participer à l'appel de préparation à la défense .
- la loi pénale française est applicable à tout crime commis par un Français hors du territoire de la République (Article 3 du Code civil français et droit international privé).

## **II.2. L'intégration:**

*"L'intégration est un processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance des spécificités culturelles, sociales et morales, et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité."<sup>1</sup>*

### **II.2.1. Les difficultés de l'intégration:**

Certains groupes d'origine étrangère ont été stigmatisés voir marginalisés (ghettos) et concentrent aujourd'hui un grand nombre de problèmes économiques et sociaux (chômage,

---

<sup>1</sup> HCI:haut conseil à l'intégration

scolarisation, délinquance, criminalité).

Ces difficultés ne sont pas nouvelles. La concentration d'immigrés dans certaines zones urbaines, près des frontières ou des bassins industriels, a toujours existé. Ainsi la France de l'ouest et du centre compte peu d'immigrés alors que la France de l'est et du midi en compte beaucoup plus. La présence de ces groupes d'immigrés a toujours suscité des problèmes d'intégration ainsi que des manifestations de xénophobie, qui tendent à s'atténuer dans leurs excès avec le temps.

### **II.2.2. Les facteurs de l'intégration:**

Toutes les populations anciennes d'immigrants ont réussi à s'adapter à la société française jusqu'à présent.

Ces raisons sont dues :

- au travail industriel, qui constitua un puissant facteur d'intégration sociale ;
- à l'école, par l'éducation à travers les normes et les valeurs françaises et par la formation professionnelle.
- aux associations de migrants, telles que les associations religieuses ou sportives, qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les nouveaux arrivants et la société française. Ce facteur est d'ailleurs le plus important facteur de la réussite de l'intégration sociale des immigrants.
- à l'engagement social, politique et syndical.

### **II.2.3. La langue française et l'intégration en France:**

En 1992, une enquête de l'INSEE montrait que moins de 20 % des parents immigrés n'utilisent que leur langue maternelle, « ce qui montre le désir des parents de faire ce qu'il faut pour que leurs enfants réussissent ». Les Marocains et surtout les Turcs dépassent la moyenne (26 % et 56 %) De plus, à la troisième génération, il n'y a plus que 24 % des jeunes issus de l'immigration algérienne qui parlent l'algérien.

### **II.2.4. L'intégration linguistique des migrants:**

La langue est ce qui permet aux individus de communiquer entre eux, de se transmettre de l'information de favoriser les apprentissages, elle constitue aussi un important facteur d'intégration, elle joue un rôle essentiel dans la création et le maintien de solidarités entre les gens. La maîtrise du français est une véritable nécessité en situation de migration pour toute personne désireuse de

s'intégrer. Les publics concernés se situent souvent dans des couches sociales défavorisées (non francophone, de faible niveau de qualification, etc...).

Dans les deux dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, les beurs (arabes) ont commencé à prendre la parole pour se raconter, pour se dire, pour évoquer, non seulement, leurs problèmes, mais aussi ceux de leurs parents.

Azouz Begag est le beur le plus lu en France, qui a le mérite d'être le porte parole de la deuxième génération de l'immigration. Dans son roman "le Gone du Chaâba" met en exergue un phénomène qui touche la France en particulier, à savoir l'immigration.

Le Gone du Chaâba constitue un cri d'un enfant beur contre l'exclusion et la marginalisation. L'auteur veut enseigner aux enfants beurs l'importance de ne pas baisser les bras face au racisme:

*"[...] j'explique à tous les enfants arabes de ma classe des années soixante à Lyon que si j'ai réussi à être premier, et à aller à l'université, ce n'était pas parce que j'étais un génie, ni un fayot, mais simplement parce que j'ai compris très tôt ce que l'école de France attendait des élèves: l'acquisition des codes minimum pour dialoguer, communiquer avec la société."*<sup>1</sup>

Begag veut donner espoir aux jeunes issus de l'immigration, pour lui la réussite scolaire est la première étape dans le processus d'intégration.

## **L'intégration linguistique des migrants est un objectif français et européen:**

Le recours à la main d'œuvre étrangère s'est pratiqué en France depuis longtemps au seul regard des besoins économiques des entreprises, sans faire attention à la situation sociale, culturelle et linguistique des migrants.

Un chantier important s'est ouvert, il y a quelques années, qui a débouché sur l'élaboration d'un contrat d'accueil et d'intégration, proposé aux migrants, qui comporte un volet linguistique précis. Ce contrat sera généralisé et permettra de valider l'acquisition d'un premier niveau en français par un diplôme national, le diplôme initial de langue française (DILF).

L'intégration linguistique des migrants est partagée par les autres pays européens, les législations et les réglementations sont en constante évolution.

---

<sup>1</sup> Azouz, Begag, le Gone du Chaâba, 1986  
Source : INSEE, *Les Étrangers en France*, 1994, Hachette



## **II.3. Les causes de l'insécurité linguistique:**

### **II.3.1. Les fractures linguistiques:**

Il y a une manifestation linguistique d'une fracture sociale, en particulier dans les milieux issus de l'immigration.

La langue est toujours fracturée, ou éclatée par la variation. Mais se dessine aujourd'hui, à côté d'une lente érosion de la variation régionale dont il ne reste guère de trace que dans l'accent, un renforcement de la variation sociale.

Ces fractures linguistiques ne sont ni spécifiquement françaises ni seulement définies par le contrôle d'un seul registre de la langue commune, et elles peuvent se manifester de différentes façons.

Le fait de parler ou d'entendre à la maison une langue autre que la langue commune, une langue dévalorisée, et qui se trouve à un niveau inférieur (le modèle gravitationnel de Calvet 1999).

Les migrants anglophones ne sont pas en général dans la même situation culturelle et sociale que des migrants arabophones.

Cette fracture linguistique peut aussi se manifester par le fait d'hériter d'une langue non écrite, ou d'être analphabète ou encore de vivre dans un milieu majoritairement analphabète.

Si cette fracture linguistique affecte particulièrement les migrants, c'est donc parce qu'ils cumulent un double désavantage, celui de parler chez eux une langue dévalorisée et d'être par ailleurs socio culturellement défavorisé.

Les français des banlieues ou des cités, ne sont pas du même côté de la barrière sociale que ceux qui parlent le français standard.

Les jeunes issus de l'immigration n'ont en général pas une connaissance satisfaisante de la langue de leurs parents, ils sont en insécurité linguistique du côté de leurs origines et, pour une langue comme l'arabe classique et non pas la langue parlée chez eux.

Jean-Louis Calvet affirme que :

*"Les identités ne sont pas des jeux à somme nulle."*<sup>1</sup>, qu'on ne perd pas d'un côté ce que l'on gagne de l'autre.

S'intégrer à la France, devenir français, ce n'est pas devenir moins Algérien, Marocain,...

C'est aller vers une plus grande richesse.

Pour Calvet, l'intégration n'est pas synonyme d'assimilation, d'abandon de ces racines, ...

Dans le domaine linguistique, cela veut dire qu'acquérir la langue du pays d'accueil ne devrait pas signifier oublier celle du pays d'origine en même temps, il faut utiliser les langues d'origine, ou la lutte contre l'insécurité linguistique.

Louis-Jean Calvet ajoute:

*"Faudrait-il que les enseignants, les instituteurs, qui mouillent leur chemise sur le terrain sachent ce que c'est que l'insécurité linguistique, qu'ils aient quelques connaissances des structures linguistiques des pays d'origine de leurs élèves, qu'ils aient les moyens d'analyser la situation sociolinguistique de leurs élèves, qu'ils soient aidés, conseillés, éclairés."*<sup>2</sup>

### **II.3.2L'illettrisme :**

L'illettré défini comme une personne de plus de 16 ans, ayant été scolarisé, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle.

L'illettré est souvent considéré comme un débile, un paresseux, c'est pourquoi il essaie de cache son handicap, par honte et peur d'être jugé.

L'Académie Française, annonce 10000 mots dans son dictionnaire étalon. Un bourgeois assez cultivé en utilise plus de la moitié. Un « *jeune de banlieue* » n'en connaît que 500 mots.

Le chiffre est énorme, indécent et inacceptable : plus de 1 français sur 10, entre 17 et 25 ans éprouve de difficultés à lire et à écrire.

L'insécurité linguistique est également frappante, la fausse culture des cités entretenue par ceux qui ne veulent pas d'assimilation appauvrit la connaissance du français et par la création d'une nouvelle langue enferme toutes ces forces de vie dans un définitif ghetto, celui de l'exclusion.

---

<sup>1</sup> Calvet, L-J, pour une écologie des langues du monde, Paris (Plon), 1999

<sup>2</sup> Ibid

Beaucoup de personnes mal à l'aise avec la langue évitent de laisser paraître leurs difficultés, qui restent, de ce fait, difficiles à repérer.

L'insécurité linguistique provient pour beaucoup de personnes de leur échec à l'école qu'elles quittent après plusieurs années sans y avoir acquis la maîtrise de la lecture, de l'écriture.

L'école se retrouve devant une nécessité, prouver sa propre légitimité. Elle ne correspond plus vraiment aux attentes et doit faire sa révolution, changer de peau et redevenir compatible avec cette nouvelle génération issue des ex- colonies, fils ou petits fils de l'enseignement du Maghreb, d'Afrique ou plus loin encore.

Il faut donner à chaque citoyen les moyens de transmettre aux autres sa pensée, il faut qu'il sache s'ouvrir à l'autre avec compréhension.

Alors apprenons tous le langage du monde afin qu'ils n'en arrivent jamais l'inconcevable et se souviennent toujours que « *lorsque l'on n'a plus de mots alors les coups arrivent...* ».

Lutter contre l'illettrisme est déterminant pour éviter la marginalisation sociale. Il n'est jamais trop tard pour retrouver une perspective de savoir menant à une insertion professionnelle et sociale.

Tout est encore possible

Les journées d'appel et de préparation à la défense (J A P D) qui accueillent tous les jeunes d'une même classe d'âge et leur font passer des tests linguistiques, repèrent chaque année plus de 60000 jeunes en situation d'illettrisme, soit près de 10% d'une classe d'âge, dont les deux tiers sont encore dans le système scolaire (lien J A P D). Ces chiffres inquiétants ont déterminé le ministère de l'éducation nationale à se doter d'un plan de prévention de l'illettrisme.

Le ministère des affaires sociales a mis en place le programme I R I L L (insertion, réinsertion, lutte contre l'illettrisme)

L'objectif est donc de viser la réinsertion par l'apprentissage des savoirs de base : lecture, écriture et parole organisée.

## **II.4. Les mesures de l'insécurité linguistique:**

### **II.4.1. Le rôle de l'école:**

Le rôle de l'école a été et reste toujours extrêmement important. En obligeant les élèves à prendre conscience qu'il existe quelque part un français mythique (le français dit standard), elle ne favorise pas leur expression propre. Ils réfugient alors dans des langages inventés.

Le « *bon français* » n'existe souvent qu'à l'école, dans ses cartons et ses citations.

L'école elle-même fait une sélection en citant plus souvent Hugo que Cavanna ou en ne prenant dans les « *bons* » auteurs que des exemples qui correspondent à la norme.

Très souvent de « *grands* » auteurs, appelés à la rescousse pour légitimer tel ou tel usage ; se trouvent parfois cités en long et en large pour les exceptions.

L'exception confirme la règle, mais souvent reste un arrière goût d'ambiguïté.

L'école a un rôle essentiel à jouer vers l'intégration des immigrés. Elle est le creuset de la citoyenneté ou se forment les valeurs communes : laïcité, liberté d'expression sont généralement reconnues comme universelles et peuvent cultiver la ressemblance, de tous les jeunes par delà leur diversité d'origine.

Elle transmet les connaissances, forme à l'esprit critique, assure l'autonomie, l'ouverture à la diversité des cultures et l'épanouissement de la personne, la formation des citoyens autant qu'un avenir professionnelle.

Si la maîtrise du français reste la priorité des priorités, la pratique de la langue maternelle est importante à la fois pour ne pas perdre ses repères, et pour conserver un atout dans les études comme dans la vie professionnelle.

Il faut combattre méconnaissance et les préjugés sur les différentes composantes de l'histoire française et sur le fait migratoire, il vaut mieux chercher à valoriser les atouts des migrants.

L'école devrait prendre en compte les langues des migrants.

Apprendre à lire et à écrire à un enfant ne peut être confié à n'importe qui.

Alain Bentolila affirme que

*« Cette démarche exige une solide formation et une expérience que rien ne peut remplacer. Il serait infiniment regrettable que le juste rappel de l'importance de la maîtrise du code dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ait pour résultat une banalisation de l'acte d'enseignement. La négligence coupable dont on a fait preuve en matière de formation continue, a conduit à des pratiques approximatives et à des savoirs hétérogènes et insuffisants »<sup>1</sup>*

Les insuffisances posent cruellement la question du professionnalisme de l'enseignement.

Ce qui fait le bon maître d'école, maître de son savoir et maître de sa pratique.

Si la pratique n'est pas sans cesse interrogée, elles deviennent comme le dit Georges Brassens  
« *une sale manie* »

S'il en est besoin, qu'un haut niveau de maîtrise personnelle de la lecture, de l'écriture et de la parole devrait être considéré comme des qualités indispensables pour que quiconque soit autorisé à enseigner à des enfants pour beaucoup en insécurité linguistique.

## **II.4.2. Le rôle de la culture :**

La vitalité linguistique d'une communauté est d'une importance capitale pour son dynamisme.

La langue est un facteur identitaire, elle est un véhicule important de la culture.

La culture est :

*« un ensemble de manières de voir ,de sentir, de percevoir , de penser ,de s'exprimer , de réagir,des modes de vie , des croyances, des connaissances,des réalisations , des us et coutumes,des traditions,des institutions, des normes , des valeurs ,des mœurs ,des loisirs et des aspirations »<sup>2</sup> .*

La culture joue un rôle important pour la maîtrise de la langue. Des expériences mettant en valeur un ensemble de pratiques essentielles pour la formation de l'esprit et du jugement critique, l'éducation artistique et culturelle y joue un rôle fondamental.

---

<sup>1</sup> Article paru dans le journal le Ligeur N°10-11Mars 1998

<sup>2</sup> Dictionnaire de l'éducation, Larousse ,1988.

Les bibliothèques ouvrent afin d'aller au plus près des personnes culturellement et socialement fragilisées en leur proposant des occasions de rencontres avec le livre.

Le théâtre aussi s'est emparé des enjeux de la parole et de l'écrit, la chanson et le conte sont également des terrains privilégiés de l'exercice de l'oralité.

Les ateliers d'écriture, contribuent grandement à la maîtrise de l'écrit.

Ces actions qui permettent aux personnes en difficulté linguistique de renouer avec la langue.

Le détour par la culture espace de création et de liberté peut s'accompagner d'un retour de l'envie d'apprendre.

### **II.4.3. Le dictionnaire:**

L'infinie richesse et l'immense diversité de la langue française rendent impossible sa maîtrise intégrale. Aucun locuteur ne peut prétendre connaître l'ensemble des caractéristiques morphologiques, syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques d'une langue.

L'objet premier du dictionnaire de langue est de combler les lacunes du savoir linguistique et de réduire l'incertitude en cette matière.

Ouvrage de référence essentiel, le dictionnaire est donc un document informatif qui doit répondre clairement et précisément aux diverses questions des locuteurs, des questions se rapportant principalement à la langue écrite.

Pour bon nombre de locuteurs francophones, un mot ou un sens qui "n'est pas dans le dictionnaire" est sujet à caution ou même n'a pas d'existence langagière.

Cette attitude relève d'une insécurité linguistique que l'on rencontre non seulement chez les francophones non français parlant une autre variété de français que celle qui aurait cours en France, mais aussi chez certains français dont le parler ne correspond pas à la norme de la région parisienne parce qu'ils sont originaires d'une autre région française.

Les dictionnaires ont le pouvoir de parer à cette insécurité lexicale en cautionnant (ou non) les mots régionaux ou nationaux lorsqu'ils les enregistrent dans leurs pages.

Au cours de la dernière décennie, les échanges des citoyens se sont intensifiés, notamment les contacts entre les communautés de langue française. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de prendre conscience de la diversité des usages, d'être en mesure de distinguer ceux qui nous sont exclusifs. Que ce soit ici ou ailleurs, il importe également de connaître les emplois admis et ceux qui sont jugés incorrectes dans un registre courant de communication écrite ou dans un registre familier, d'éviter les écueils de tous types, de pouvoir substituer aux emplois fautifs des formes correctes.

Les lexicographes se gardent de consigner des formes incorrectes, inexactement orthographiées, des impropriétés même courantes puisque, par défaut, la seule présence d'un mot dans un dictionnaire fait en sorte qu'il est reçu, qu'il est considéré comme appartenant à la norme, à la norme valorisée par la communauté à laquelle l'ouvrage est destiné.

Le dictionnaire n'a pas à consigner des erreurs sous le seul prétexte que celles-ci sont courantes, il doit plutôt renseigner le lecteur qui s'interroge et lui indiquer le terme juste.

Pour Claude Poirier:

*"Le dictionnaire est à la limite du linguistique et du social, c'est un produit de consommation dont la préparation suppose une certaine forme de consensus (...) le défi du lexicographe contemporain consiste à répondre aux besoins concrets d'une collectivité tout en satisfaisant le mieux possible aux exigences de la linguistique."*<sup>1</sup>

Le seul fait de retenir un mot, une expression dans la nomenclature d'un dictionnaire, donne droit à ce mot, à cette expression, consacre en quelque sorte son usage. Si le dictionnaire répertoire les formes fautives, c'est toujours pour les signaler comme telles et proposer les formes correctes qu'il faut leur substituer.

Au fur et à mesure que les dictionnaires s'emparent des mots nouveaux ainsi créés, ceux-ci ont une tendance à disparaître dans le langage des jeunes et à être remplacés par d'autres, plus complexes encore à décoder par les adultes.

---

<sup>1</sup>Claude, Poirier lors du colloque sur la lexicographie québécoise tenu à Québec en 1982

Le dictionnaire est un ouvrage avec lequel les étudiants ont une grande familiarité, ce qui inciterait plutôt à un sentiment de sécurité linguistique.

#### **II.4.4. Habiter la langue :**

Chacun de nous doit pouvoir se sentir chez lui dans la langue du pays où il vit, l'immigré doit maîtriser la langue française, dans toute sa complexité.

*"Avant d'habiter un pays, on habite une langue et plus possède de mots pour y définir sa place, plus on a de chances d'y occuper tout son espace."<sup>1</sup>*

Habiter signifie vivre, demeurer en un lieu, la langue n'est pas un lieu, la langue est langue de communication, langue de scolarisation,....

Les citoyens ne sont pas égaux devant la langue ,d'aucuns n'ont connu que l'échec à l'école et l'ont quittée sans avoir acquis les moyens nécessaires de compréhension , de vocabulaire , de lecture ou d'écriture , d'autres n'ont pas appris le français dans leur pays d'origine ,et pour eux la langue française est une langue étrangère qu' ils doivent assimiler , d'autres maîtrisent bien la langue de leur quartier ou de leur communauté, mais se sentent dépourvus devant celle des études , de la connaissance,.....

L'enjeu est donc de les aider à sortir d'un isolement qui blesse.

Des mesures sont prises, et notamment le renforcement de l'acquisition des compétences de base dans le système éducatif, la mise en place d'une formation linguistique progressive et cohérente pour les migrants, l'inscription par la loi de la formation linguistique dans le droit commun de la formation tout au long de la vie.

Les médias qui jouent un rôle crucial dans l'emploi, l'usage et la propagation du français Malgré ces efforts, l'exclusion linguistique est encore trop présente

---

<sup>1</sup> Jean Claude Germain, cité dans "Normes et médias", Terminogramme, numéro 97-98, printemps 2001, p.133



## **Conclusion :**

L'insertion linguistique des immigrés en difficulté passe notamment par des actions facilitant l'accès aux formations.

L'enjeu que constitue l'apprentissage linguistique des migrants fait l'objet d'une prise de conscience collective et d'une convergence de vues entre les différents acteurs des politiques d'intégration.

Rapport au parlement 2004.

Maîtrise du français : La lutte contre l'insécurité linguistique

*« Œuvrer pour que tous accèdent à la maîtrise de notre langue, facteur essentiel d'intégration et d'épanouissement dans notre société, est une exigence républicaine. Des 2002, le premier ministre a désigné la maîtrise de la langue comme une priorité partagée par l'ensemble du gouvernement. Si le système éducatif joue un rôle capital dans la mise en œuvre de cette priorité, les politiques d'insertion et d'intégration s'y investissent également »<sup>1</sup>*

Certes, l'apprentissage linguistique des publics migrants y figure en position clef.

Un certain nombre de mesures visant à améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de formation linguistique à destination de ce public spécifique.

La lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française entrent dans le champ de la formation professionnelle continue au titre de la formation tout au long de la vie.

---

<sup>1</sup> Rapport au parlement 2004.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Les attitudes linguistiques des migrants**

# **Chapitre I**

## **Attitudes et représentations linguistiques**

## **Introduction:**

La langue est vivante et soumise à des variations, à des enrichissements, à des contacts et à des échanges avec d'autres langues. Elle reste fondamentale dans la construction d'un individu.

Les accents, les régionalismes, les pratiques langagières ou linguistiques propres à tel groupe ou tel lieu constituent une réalité vivante.

Nous voyons en outre que les membres d'une même génération, d'une même famille sont séparés par de telles lignes de partages linguistiques.

Les immigrants doivent accepter les valeurs fondamentales des sociétés Européennes, d'autre part les sociétés qui les accueillent doivent respecter la dignité des immigrants, leur identité distincte, et en tenir compte dans l'élaboration de leurs politiques au plan interne.

Les problèmes se cumulent et les difficultés se manifestent de manière concrète.

L'enquête auprès des familles d'immigrés ou des enfants d'immigrés révèle, un déclin rapide de comportements culturels particularistes tels que la pratique de la langue d'origine avec les enfants.

Les enfants d'immigrés ne sont pas mentionnés dans les formulations officielles des politiques publiques, ils sont visés implicitement, dans des expressions comme "zones défavorisées" "publics en difficultés" "publics difficiles".

Les enfants issus d'immigrés sont considérés très souvent comme des étrangers.

## **I.1. Les représentations et les attitudes linguistiques :**

Les recherches tiennent depuis longtemps les attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues, et à la réussite ou à l'échec de cet apprentissage.

### **I.1.1 Les Représentations :**

Les représentations ont un rôle non négligeable dans l'apprentissage des langues.

Le concept est toujours présent dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission.

La représentation est conçue comme étant cette traduction de la pensée, l'idée incomplète et provisoire de ce qui est la vérité sur un objet donné c'est l'image de l'objet imposée à l'individu par la société.

Les représentations et les images des langues jouent un caractère central dans le processus d'apprentissages linguistiques.

Pour Dominique La fontaine, les représentations, l'image mentale de la langue.

Ces « *savoirs naïfs* »,

*« ne [constituent] pas un simple reflet du comportement linguistique, plus ou moins construction , plus ou moins autonome , plus ou moins indépendante , selon les cas , de la réalité observée »<sup>1</sup>*

Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statues au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Comme les représentations de l'apprenant peuvent le motiver à apprendre la langue étrangère, elles peuvent aussi le démotiver, ce qui conduit souvent au blocage linguistique.

---

<sup>1</sup> Dominique Lafontaine, le parti pris des mots, Normes et attitudes linguistiques, 1986, p14

## II.1.2. Les attitudes :

L'étude de Trudgill avait bien illustré l'existence d'une attitude face à la langue , attitude ou norme implicite ou prestige latent .

Les femmes favorisent des variantes standard et les hommes des variantes non standards.

L'attitude linguistique est souvent l'expression de luttes sociales subtiles et est souvent difficile à justifier.

Certains aspects du français standard contemporain proviennent de variétés non standards de l'ancien français, les formes non standards d'autrefois sont le standard d'aujourd'hui.

La prononciation du " r" fait partie de la variété standard aux U.S.A, alors qu'elle est jugée non standard en G.B.

Le mutisme de certains garçons en classe pouvait être leur attitude face à la langue de l'école (la variété standard) considérée comme la variété des filles.

Les noirs anémiant manifestent une attitude semblable face à l'américain standard.

Chez William Labov

*« les attitudes occupent une place importante : elles déterminent l'indice d'insécurité linguistique des locuteurs, qui est calculé en fonction de l'écart entre la perception qu'ils se font de leur usage d'une langue et de leur « image » de cette langue perçue comme idéale »<sup>1</sup>.*

Les attitudes sont un facteur puissant dans le changement linguistique.

Il est vrai que la linguistique interne arrive à expliquer beaucoup de changement linguistique (lois phonétiques,.....).

Mais la prise en compte des attitudes permet de comprendre pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent,.....

Pour Lafontaine Dominique :

Les attitudes, les jugements qui en découlent.

---

<sup>1</sup> William labov sociolinguistique, Minuit, coll. « Le sens commun », paris 1976, p.183-200

Comme le souligne Louis – Jean Calvet (1996), la langue ne peut se concevoir comme un simple « *instrument de communication* », car à la différence d'un simple instrument, elle se voit investie d'attitudes diverses qui guident le locuteur dans son rapport à la langue ainsi qu'à ses utilisateurs :

*« on peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique »<sup>1</sup>.*

Les attitudes organisent des conduites et des comportements plus ou moins stables, mais ne peuvent pas être directement observées. Elles sont généralement associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles génèrent.

Les deux concepts, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre.

Ces deux notions ont été longtemps confondues mais des analyses plus récentes permettent de distinguer d'une part l'attitude linguistique

*« qui ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale »<sup>2</sup>*

et d'autre part la représentation linguistique qui

*« Doit plus à l'étude contrastive des cultures et des identités et relèverait plutôt de concepts et de méthodes ethnologiques »<sup>3</sup>: « si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencient des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations,... »<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup> Louis Jean Calvet 2ème édition, la sociolinguistique, PUF, coll. « que sais je ? », paris, 1996, p. 463

<sup>2</sup> Gueunier, « les présentations linguistiques », 1997, p p. 247 -

<sup>3</sup> Ibid pp. 247 -248

<sup>4</sup> bid, pp. 247 -248

## I.2. La représentation de l'identité linguistique :

### I.2.1. L'identité :

La langue a toujours été un élément constitutif de l'identité de l'individu, elle est le médiateur par lequel il affronte l'autre, comme elle est fondatrice de l'identité individuelle et collective et constitue l'un des moyens essentiels pour pénétrer l'univers de l'autre et le connaître dans sa spécificité.

Le concept d'identité est un projet à faire, jamais achevé, un concept à multiples facettes.

L'identité d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté renvoie aux normes, aux valeurs et aux conduites de cette communauté, de ce groupe ou de cette personne.

C'est un ensemble des caractéristiques physiques, morales, sociales et culturelles à partir desquelles la personne peut se définir et se connaître et se faire connaître.

Tout individu réagit par un désir d'affirmer son identité.

A.Mucchielli souligne que :

*« L'identité cherche à préserver son intégrité et sa valeur »<sup>1</sup>*

Par la langue, l'apprenant possède ce que le passé lui a laissé comme message et ce que le présent compose pour lui.

Jean –Louis Calvet affirme que :

*« Les rapports entre groupes parlant des langues différentes génèrent des phénomènes identitaires : dans la reconnaissance de la spécificité linguistique de l'autre se fondent des identités (...) comme une carte d'identité, la langue que nous parlons et la façon dont nous la parlons révèle quelque chose de nous.*

*Elle dit notre situation culturelle, sociale, ethnique, (...). »<sup>2</sup>*

Selon Kaspi et Ruano –Borbalan.

L'identité est aujourd'hui conçue comme résultat de constructions et de stratégies, en constante évolution et en recomposition.

---

<sup>1</sup>.Mucchielli, Identité, Ed .pupe, 1986 paris, p .112

<sup>2</sup> L.Calvet , le marché aux langues ;les effets linguistiques la mondialisation ,Ed. plon , France 202 ,pp.17-18



## **I.2.2. L'identité migrante:**

Si, comme le rappelait Carmel Camilleri, pour les théoriciens actuels, « *l'identité n'est pas une donnée, mais une dynamique* », la construction de l'identité des immigrés est particulièrement complexe : elle apparaît comme mouvance, dialogue, déconstruction et reconstruction, mémoire et oubli. Parmi les disciplines qui ont scruté ce domaine, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et l'histoire ont beaucoup contribué à l'interprétation de ce que nous pouvons appeler « *identité migrante* ».

L'identité migrante se base sur un processus d'acculturation où intervient essentiellement le rapport avec le pays d'origine ou même la région d'origine.

Le défi de la migration face aux problèmes de revendication identitaire pourra se résoudre à long terme avec la naissance du citoyen.

L'identité selon Aude Bretegnier

*« Les discours épilinguistiques, la façon de concevoir sa langue, ses langues, ses façons de parler, étaient liés aux perceptions d'appartenance au groupe, aux définitions du (des) groupe (s) lui-même (eux-mêmes), et qu'en retour, les perceptions de l'organisation des langues dans l'espace social, de leurs fonctions, de leurs rôles, de leurs statuts, etc., étaient tout à fait liées aux représentations des locuteurs de leur propre identité linguistique. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Aude Bretegnier, sécurité et insécurité linguistique. Approche sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues, thèse de doctorat, université de la Réunion

### I.3. L'insécurité linguistique et Le sexe :

La femme emploie des formes prestigieuses pour embellir son discours et par sa parole elle veut s'affirmer.

Comme remarque Labov,

*« Les femmes sont plus enclines que les hommes à préférer les variantes linguistique qui ont un plus haut prestige au sein des normes de la société dominante »<sup>1</sup>*

Et affirme que les femmes, produisaient plus de formes « légitimes » que les hommes.

La femme essaie de progresser par la performance linguistique, en cours de la scolarité, les filles sont plus performantes verbalement dans les tests que les garçons.

Labov affirme que :

*« Ce n'est qu'à partir de 11ans, en cours de scolarité, que les filles commencent à être plus préformantes verbalement dans les tests que les garçons .Il semble donc probable que les meilleurs classements scolaires obtenues par les filles ne résulte pas d'un avantage inné, mais plutôt d'une plus forte tendance à se conformer aux normes adultes dominantes, ainsi que nous l'avons observé dans leurs choix de variantes linguistiques »<sup>2</sup>*

En effet, les locuteurs, quel que soit le style de parole envisagé, utilisent plus fréquemment que les locutrices la variante non normée.

Chez Anthony Lodge :

*« traditionnellement , les hommes ont davantage de relations( et celles-ci sont plus étroites)avec leurs collègues de travail en dehors de la maison [...][ainsi],les hommes ont pu acquérir un sens plus fort de l'identité de groupe [...] et cette solidarité a pu trouver son expression linguistique [...] ,une fois le vernaculaire associé à la virilité, les femmes n'ont d'autre solution pour manifester leur identité linguistique que de rejeter*

---

<sup>1</sup> Singy. Pascal, les femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question, Delachaux Lausanne, Paris, 1998, pp 27-30

<sup>2</sup> Labov. William, " vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes ", Paris, 1998, p. 30

*de façon accrue les normes du vernaculaire au profit de celles , plus prestigieuses , de la langue standard »<sup>1</sup>*

Peter Trudgil (1972 et 1974) a démontré le caractère plus conservateur des attitudes linguistiques des femmes.

Mais actuellement il y a une certaine égalité sociale entre l'homme et la femme et ce qui apparaît dans des enquêtes sur l'insécurité linguistique et le sexe :

Aucune différence significative ne se fait jour entre les deux sexes.

#### **I.4. La langue maternelle et l'insécurité linguistique :**

Le premier critère qui vient à l'esprit se fonde sur l'étymologie : la langue maternelle est celle qui est parlée par la mère, ou par l'environnement parental immédiat.

Le concept de langue maternelle est de plus en plus présent dans le champ des études.

Ceux dont la langue maternelle est internationale sont extrêmement privilégiés.

Cette notion est évidemment problématique, par exemple lorsque plusieurs langues sont en usage dans l'environnement familial, d'en identifier une seule qui préexisterait aux autres.

L'usage de cette notion a émergé en français, animé par le souci de promouvoir l'unification linguistique de la notion, et dans lequel il s'agissait de faire en sorte que l'ensemble des français deviennent des citoyens efficaces et obéissants et partageant la langue maternelle.

Selon Bretegnier, Pour certains sujets, le réflexe premier est de désigner comme langue maternelle la bonne ou la vraie langue.

L'idée de Marina Yaguello (1988), liée à une confusion entre langue maternelle et langue de scolarisation : nombreux sont les locuteurs qui développent une compétence linguistique et langagière bien plus vaste et approfondie dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle.

La langue maternelle, « *langue qui introduit le sujet à l'autre* » Hassoun (1993) peut ainsi désigner la ou les langue(s) dans laquelle (lesquelles) le sujet a construit sa première identité de locuteur interagissant, dans une construction toujours inachevée et réciproque avec l'autre qui agit

---

<sup>1</sup> Anthony Lodge , le français ,histoire d'un dialecte devenu langue,fayard ,paris, 1997, p 312

comme vecteur d'identification, de reconnaissance, d'inscription en communauté, et de distinction, de différence, l'individualisation. Cet autre, auquel l'un s'identifie et à travers lequel il se distingue est celui qui reconnaît.

Chez C .Deprez (1994), la langue maternelle d'un sujet est la langue à travers laquelle il est reconnu, habilité comme sujet parlant, comme sujet locuteur.

Les langues ne sont pas neutres, elles sont situées, valorisées, en concurrence avec d'autres langues, dotées de statuts qui leur assurent plus ou moins de reconnaissance, de visibilité, légitimité.

Les images que le sujet construit de sa langue maternelle ont un impact sur la représentation que le sujet a de lui- même comme sujet parlant, comme interactant, plus ou moins habilité d'un point de vue sociolinguistique, mais aussi sur la manière dont il va appréhender et construire ses rapports aux autres langues.

A l'UNESCO, les participants dont la langue maternelle est très peu répandue restent souvent muets .Ils ont d'excellentes idées mais ils n'osent pas les exprimer, parce qu'ils se sentent mal à l'aise dans les langues officielles de l'organisation.

Donc, le monolinguisme contribue à l'insécurité linguistique.

L'insécurité linguistique est ainsi souvent en lien avec un regard disqualifiant que porte le sujet sur sa propre langue maternelle.

### **I.5. L'insécurité linguistique et le niveau de scolarité :**

Le milieu scolaire a été conçu avant tout comme un lieu de transmission et d'imposition des normes dominantes

Le champ scolaire est considéré comme lieu de confrontation et de négociation des normes sociales et linguistiques.

Au cours du parcours scolaire que les individus sont amenés à se constituer une identité sociale et à adopter une attitude donnée par rapport aux normes linguistiques.

L'école ne transmet la connaissance des normes dominantes qu'aux sujets qui reconnaissent la légitimité de cette institution ou uniquement aux élèves qui disposent d'un capital culturel et linguistique valorisé.

L'institution scolaire peut exercer sur l'insécurité linguistique un pouvoir aussi bien amplificateur que réducteur.

Michel Francard a mis en rapport la sécurité /insécurité linguistique et la conscience d'une distance entre son propre usage et la norme légitime :

*« Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante du marché linguistique.*

*L'état de sécurité linguistique, par contre caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité! »<sup>1</sup>*

Cette conscience est avant tout avivée par l'institution scolaire l'étude de Michel Francard et celle de Dominique Lafontaine (1986) mettent explicitement en rapport la scolarisation, qui amène le locuteur à une plus grande reconnaissance de la norme prescriptive et le sentiment de sécurité / insécurité linguistique.

La reconnaissance de la légitimité des normes linguistiques imposées par l'institution scolaire et leur adoption effective au niveau des pratiques linguistiques seront maximales chez les individus dont la promotion sociale est intimement liée à la réussite scolaire moindres chez ceux dont la position sociale est a priori assurée, et minimales chez les individus qui sont trop marginalisés pour cultiver des ambitions en termes d'ascension sociale notamment chez les sujets issus de milieux défavorisés ou de communautés immigrées.

Les migrants en France sont de bas niveau.

Les enfants d'immigrés font baisser le niveau scolaire cette affirmation est fautive : les enfants d'immigrés ont dans l'école les mêmes comportements et obtiennent les mêmes résultats que les

---

<sup>1</sup> Michel, Francard, "Insécurité linguistique", dans Moreau, M-L, (Ed), Sociolinguistique. Les concepts de base, Mardaga, Sprimont, 1997b, p.172

enfants français appartenant aux mêmes milieux sociaux .si l'on compare les résultats scolaires de l'ensemble des enfants étrangers à l'ensemble des enfants français ,les premiers connaissent un échec scolaire supérieur, quelque soit l'indicateur retenu .Mais cette relation ne fait que traduire l'inégale appartenance des enfants d'immigrés et français aux catégories défavorisées .

L'augmentation de la maîtrise d'un domaine linguistique serait en lien direct avec l'accroissement de la sécurité linguistique.

## **Conclusion:**

Les représentations ont occupé une place de choix dans les études portant sur les attitudes, les comportements, les fonctionnements linguistiques.

L'insécurité linguistique est étroitement liée aux représentations linguistiques.

L'image que l'on peut se faire de ses propres pratiques peut être valorisée ou dévalorisée.

L'insécurité linguistique est fortement liée à la scolarisation.

Les femmes sont en général davantage dans la sécurité linguistique. Ceci n'est pas lié au fait d'être un homme ou une femme, mais aux conditions et constructions sociales qui orientent les représentations.

L'insécurité linguistique n'est pas toujours reflétée de la même façon dans la conscience des gens.

## **Chapitre II**

### **Résultats de l'enquête**



## **Introduction:**

Il existe de nombreuses études sur l'insécurité linguistique dans les communautés francophones, mais le cas des immigrés algériens en France n'a pas encore fait l'objet d'étude.

L'inégalité entre les hommes est grande. Les carences de l'éducation familiale. L'échec scolaire, les handicaps sociaux, les segmentations communautaires,....

Sont autant de facteurs qui aggravent cette inégalité.

L'insécurité linguistique peut parfois conduire à l'exclusion culturelle et sociale, quand les mots ne sont pas là pour dire et comprendre.

Pour donner un sens plus pratique à notre réflexion, nous préférons une analyse qualitative plus détaillée en faisant appel à un questionnaire qui permet de récolter un maximum de données qui viendront étayer notre enquête.

Un questionnaire s'articule autour de thèmes relatifs aux données de notre problématique et de ce fait nous avons tenté de l'adapter aux hypothèses et à l'objectif de notre travail.

Dans notre étude, nous avons opté pour le questionnaire comme support car son champ d'investigation peut recueillir des informations de nature très variée.

Construire le questionnaire correspondant n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

- ✓ Il ne suffit pas de lister toutes les questions en rapport avec le sujet étudié.
- ✓ De nombreux écueils peuvent biaiser les réponses: ordre des questions, poids des mots, sont autant d'éléments à prendre en considération pour recueillir des réponses pertinentes.
- ✓ Le rédacteur du questionnaire pourra utiliser des formes différentes d'une question à une autre: des questions fermées, des questions semi-ouvertes, des questions ouvertes,...
- ✓ Chaque forme ayant ses avantages et ses limites et la diversité des formes utilisées pouvant garantir une dynamique favorable à la participation des répondants.

## II.1. Description du questionnaire:

"Un questionnaire doit remplir deux fonctions:

- ❖ Il doit traduire des objectifs de recherche en questions spécifiques auxquelles la personne interrogée peut répondre.
- ❖ Il doit inciter la personne interrogée à coopérer à l'enquête et à fournir les informations correctement." Harper W. Boyd et Ralph Westfall".

Le questionnaire ci-joint comporte onze questions et s'adresse à un panel d'une vingtaine de personnes âgées de 18 ans à 75 ans.

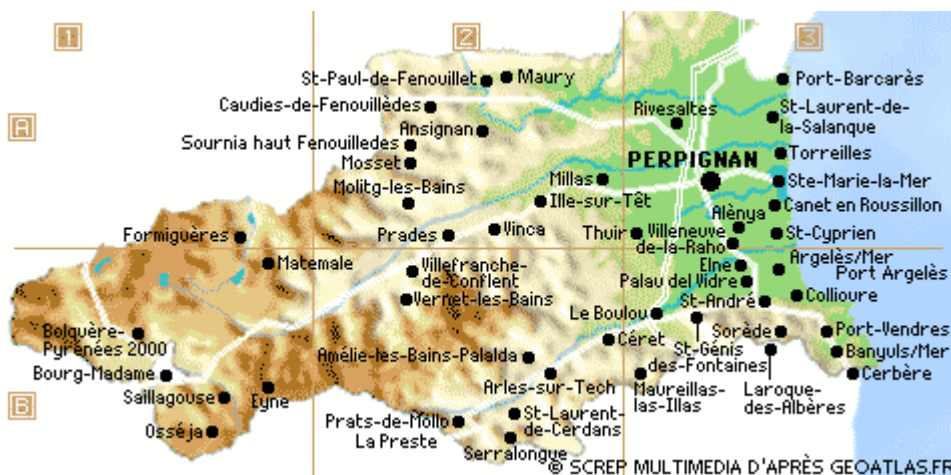
Les femmes sont majoritaires puisqu'elles représentent quatorze femmes pour six hommes.

Nous nous intéressons plus particulièrement aux réponses des immigrés tous originaires d'Algérie qui résident en France et précisément à Perpignan.

(Perpignan est une agglomération française située dans le département des Pyrénées Orientales qui fait partie de la région Languedoc-Roussillon).

## **Pyrénées-Orientales (66)**

Languedoc - Roussillon



Le choix de cette région d'un point de vue pratique car nous avons de la famille qui y réside et qui côtoie des immigrés originaires d'Algérie, en plus la région choisie est frontalière et de ce fait elle offre un métissage ethnique et que sa situation géographique en fait une région de transit important vers l'Espagne et le Maghreb.

Nous choisissons une population très hétérogène sur plusieurs domaines:l'age, la catégorie socioprofessionnelle, l'ancienneté de l'arrivée, la génération d'immigration (première, deuxième, troisième)

- La première génération: ceux qui vivent en France mais sont nés hors de France avec une nationalité étrangère.
- La deuxième génération: les enfants nés en France, avec au moins un parent immigré.
- La troisième génération: les enfants nés en France, avec au moins un grand-parent immigré.

Les personnes enquêtées ayant différents niveaux culturels.

Les questions posées englobent tous les fils de notre recherche, certaines questions se sont révélées inintéressantes, nous allons les supprimer. Parfois les personnes enquêtées ne répondent pas à certaines questions.

Parmi les enquêtés, deux personnes issues de Tours ont refusé de répondre à ce questionnaire. Selon eux le fait de parler de ses origines relève du caractère intime et elles tiennent à les garder au secret.

## Présentation de l'enquête:

*Q1:Quelle est votre nationalité?*

Tableau n° 1

<b>Franco-algérienne</b>	<b>algérienne</b>	<b>française</b>
12	0	2

Représentation graphique N°1



La majorité des individus bénéficiant d'une double nationalité, soit par attribution, soit par acquisition sans perte de la nationalité antérieure. Selon eux, c'est une chance d'avoir la double nationalité "franco-algérienne", un enquêté souligne qu'il a acquis la nationalité française sur les papiers d'identité, néanmoins il ne se considère pas français à 100% en raison d'un nom qui n'a pas une consonance française. Selon un autre, l'Algérie représente quand même quelque chose d'assez vague pour lui, du fait qu'il ne maîtrise pas couramment l'arabe et de plus en Algérie il ne sera pas considéré comme un algérien. Deux personnes enquêtées qui possèdent la nationalité française, "ne se sentent " pas algériennes car elles sont nées en France et sont imprégnées de la culture française:elles se considèrent françaises à part entière.

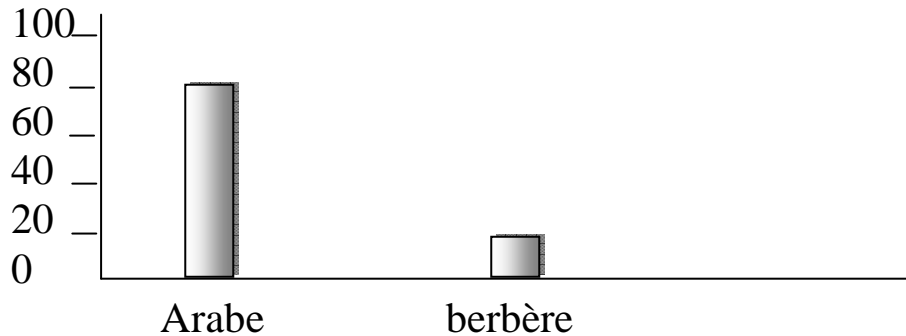
Ces questions personnelles (nationalité, activité,...) ont engendré chez six autres enquêtes une certaine méfiance et un manque de confiance qui les ont empêché de parler de leurs origines.

*Q2: Quelle est votre langue maternelle?*

Tableau n2

arabe	berbère
16	4

Représentation graphique N°2



80% des personnes interrogées indiquent que l'usage du français devient plus répandu chez les immigrés même lorsqu'ils vivent avec un conjoint de la même origine qu'eux. Ils rajoutent que l'usage du français augmente encore dans les conversations et l'emploi exclusif de la langue maternelle disparaît.

L'un de ces enquêtés déclare qu'il ne comprend pas sa langue maternelle "l'arabe". Et une autre enquêtée affirme qu'elle se sent très peu algérienne et elle ne parle pas sa langue maternelle, quand elle retourne au "bled", pour eux elle est une française, elle se sent coupée de ses origines. Parmi les enquêtés un individu comprend sa langue maternelle, mais il éprouve des difficultés à la parler. Un autre ajoute qu'il parle sa langue maternelle et il a reçu une éducation algérienne, il a une double cultures, ce qui est pour lui une richesse et une force parce qu'il peut assimiler les deux sociétés. Une autre personne souligne le fait que malgré qu'elle vive en France et qu'elle soit imprégnée des habitudes et des mœurs occidentales, elle reste attachée au kabyle. Selon elle, il s'agit là d'un facteur important d'intégration sociale et culturelle.

Pour certains, la langue française est celle de la modernité, de l'émancipation, c'est un outil et un formidable levier de communication, d'intégration, d'assimilation et de promotion sociale: ils la considèrent comme étant leur langue maternelle et assurent qu'ils la parleront avec leurs enfants.

La langue des parents devient une référence affective lointaine qui n'est pratiquée que lors des séjours au pays d'origine.

Seule une minorité des enquêtés trouvent dans la langue arabe ou berbère le symbole du passé, des origines, de la religion,...

### **Q3:** *Quel est votre niveau de scolarité?*

Un panel où se croisent différentes catégories socioprofessionnelles aux niveaux culturels variés (Cap, niveau terminal, bac+2ans, licence, doctorat,...)

Pour certains enquêtés, en effet, la plupart des immigrés sont des ouvriers et des travailleurs pauvres, modestes et analphabètes.

Les enfants d'immigrés se trouvent donc dans des conditions plus difficiles pour réussir leurs études car ils ne bénéficient pas ou peu d'un soutien scolaire à la maison.

Pour les femmes enquêtées, les filles ont des niveaux scolaires supérieurs à leurs frères mais restent cependant inférieur à la moyenne nationale.

Les fils d'ouvriers français de naissance et immigrés obtiennent en même proportion le baccalauréat. Mais, dès le primaire, un écart se creuse entre les familles selon leur origine sociale et géographique.

Autrefois, l'immigration composée en majorité d'une population rurale fortement analphabète, mais aujourd'hui, elle est constituée d'un ensemble dont le niveau scolaire est plus élevé.

En revanche, le taux de l'échec scolaire des enfants d'immigrés reste encore plus élevé que celui de la moyenne nationale.

### **Q4:** *Quelle est votre profession?*

Selon la majorité des enquêtés, concernant le monde de travail, la France est demandeuse de main d'œuvre non qualifiée, les immigrés occupent souvent des emplois dénigrés par les autochtones. La plupart des étrangers sont embauchés dans un métier artisanale physiquement difficile comme le bâtiment ou la manutention par exemple. Cela induit que les salaires moyens des immigrés sont inférieurs, d'une façon remarquable, à ceux des français, cet écart est essentiellement dû à une différence de qualification entre les deux populations actives. En plus, les immigrés ont été les premiers victimes de la réduction des emplois dans l'industrie et ont traversé une crise de chômage.

La proportion des chômeurs étrangers représentait le double de celle des chômeurs français.

Deux autres enquêtés exercent dans le secteur de la santé publique en France, mais ne sont pas considérés au même titre que leurs collègues français. Six autres occupent des emplois

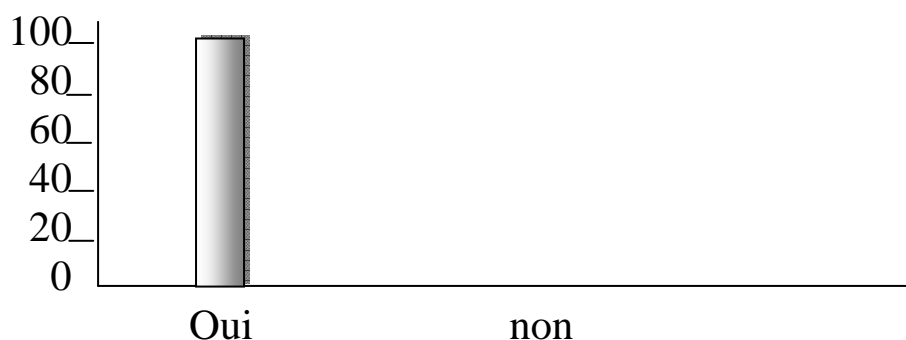
particulièrement vulnérables faute de compétences suffisantes pour s'adapter ou se recycler facilement. Pour ces hommes enquêtés, les femmes sont plus recherchées que les hommes pour occuper des emplois. (Sans donner des explications).

*Q5: Est il important de bien parler le français?*

Tableau n3

oui	non
20	0

Représentation graphique N°3



Pour les 100% enquêtés : parler français, c'est se donner les moyens d'accéder à l'autonomie, à l'épanouissement personnel, familial, culturel et professionnel.

En ne maîtrisant pas le français, la personne ne peut que rester dépendante de sa famille, de ses semblables ce qui souvent fait naître un communautarisme latent avec tous les problèmes que cela peut engendrer (ghetto, crise des banlieues, cités de non droit .....)

Selon eux, la maîtrise de la langue française est une condition essentielle à la réussite de l'intégration, comme la connaissance du français et son emploi pour la réalisation de la plupart des actes de la vie quotidienne constituent un élément structurant de l'autonomie de l'immigré et délimite l'univers social et géographique qu'il pourra fréquenter.

Nombreux sont les jeunes qui ne peuvent obtenir le permis de conduire à cause de la barrière linguistique et ont donc plus de difficultés à trouver un travail.

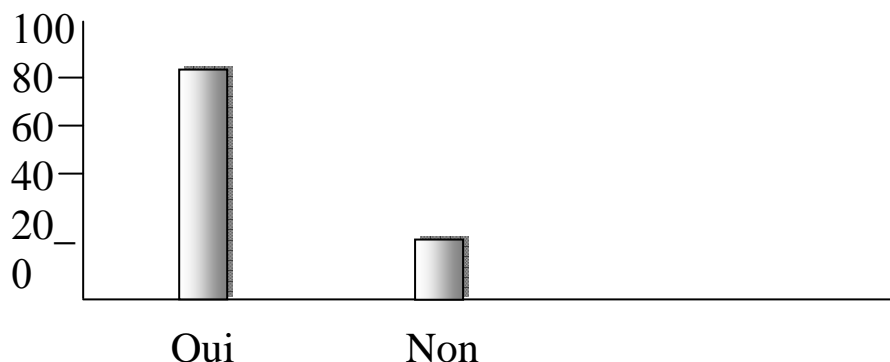
Enfin, parler français, c'est acquérir un pouvoir sur le monde, sur les autres.

**Q6:** *Pensez-vous qu'il est important d'écrire correctement?*

Tableau n4

oui	non
16	4

Représentation graphique N° 4



Pour les enquêtés qui ont répondu oui, l'écriture est le moyen essentiel de libération de l'être humain, c'est le respect de soi-même et envers les autres. Ils rajoutent que le fait de maîtriser l'écrit est très important pour pouvoir lire, communiquer, acquérir de nouvelles connaissances, résoudre des problèmes,...

Il faut bien écrire pour sauvegarder la belle langue française.

Bien parler, bien lire, bien écrire sont trois impératifs étroitement liés.

Les quatre autres enquêtés ne pensent pas que le fait d'écrire correctement soit important, ils estiment bien parler sans savoir ni lire ni écrire.

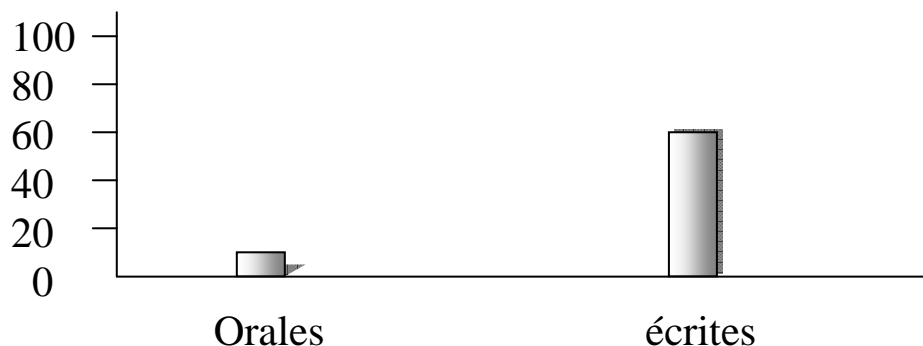
**Q7:** *Voudriez-vous améliorer vos pratiques orales ou écrites? Si vous avez répondu (NON) expliquez pourquoi?*

Tableau n5

orales	écrites
4	12



Représentation graphique N°5



Quatre enquêtés estiment avoir un très bon niveau en français à l'oral et à l'écrit. Selon eux, ils maîtrisent mieux la langue française que certains français.

Les douze enquêtés accordent plus d'importance à l'écrit : la maîtrise de l'écriture est plus difficile que le langage.

Quel que soit la langue, c'est par la lecture et l'écriture qu'il faut s'améliorer.

Pour les deux autres personnes, il faut améliorer les pratiques orales, ils disent s'être senti honteux, mal à l'aise de ne pouvoir s'exprimer, poser des questions, se faire comprendre, participer aux discussions,...

L'oral, selon eux, porteur de la communication et de la relation qu'elle soit sociale, scolaire et professionnelle.

Une femme d'origine algérienne de plus de 70 ans a déclaré ne pas comprendre le français, malgré une résidence en France, à Tours depuis plus de 40 ans. Elle doit faire appel à une personne de son entourage pour traduire le français en berbère à chaque fois que cela s'impose.

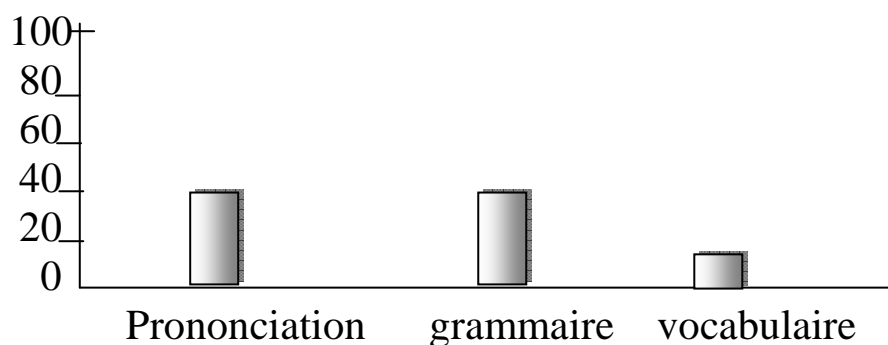
Un bon nombre de femmes, ayant eu des contacts restreints aux échanges avec d'autres personnes de leur communauté, n'ont pas amélioré leur niveau en français.

*Q8: Selon vous, dans quels domaines de l'oral, voudriez-vous améliorer le niveau de votre français?*

Tableau n6

prononciation	grammaire	vocabulaire
8	8	4

Représentation graphique N°6



Huit enquêtés parmi les questionnés se rejoignent pour dire que la maîtrise d'une langue ne passe pas uniquement par la maîtrise du vocabulaire et de la grammaire.

Il faut aussi une bonne prononciation, un accent juste. Selon eux, certes la prononciation constitue un critère important dans la maîtrise orale d'une langue. L'un des enquêtés avance que si l'immigré veut s'intégrer au maximum, il faut qu'il adopte l'accent de l'idiome du pays dans lequel il se trouve. Huit autres enquêtés affirment que la maîtrise insuffisante de la grammaire est l'une des causes majeures de la dégradation des résultats scolaires. Pour eux la grammaire a pour objectif d'enseigner comment il faut parler ou écrire, en respectant les règles du français correct.

Les quatre autres signalent que la richesse du vocabulaire permet d'étayer la pensée, les idées,...

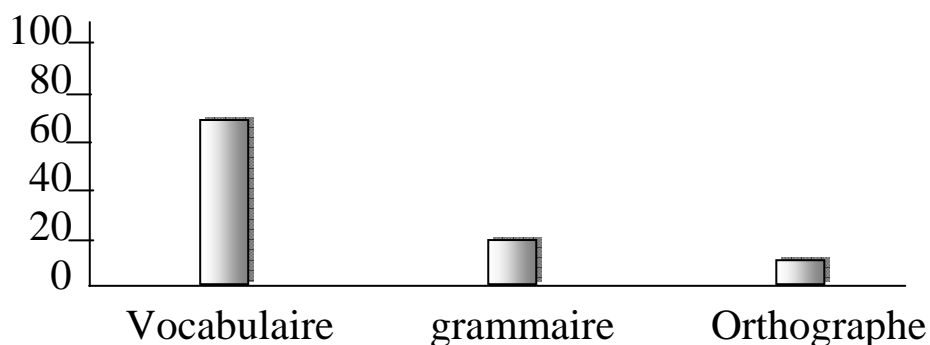
Un enquêté parmi eux, affirme que lorsqu'on ne possède pas suffisamment de vocabulaire, on ne peut pas comprendre autrui, raisonner. Il ajoute, la nécessité de maîtriser le vocabulaire même pour les français.

*Q9: Selon vous, dans quels domaines de l'écrit voudriez-vous améliorer le niveau de votre français?*

Tableau n 7

orthographe	grammaire	vocabulaire
14	4	2

Représentation graphique N°7



Quatorze enquêtés accordent plus d'importance à l'orthographe, ils affirment que l'orthographe est condition de la maîtrise de toute communication écrite. C'est le choix de la bonne graphie pour écrire. Selon eux, l'orthographe en perdition, trop de personnes ont des lacunes en orthographe et qu'il faut les réduire. L'un de ces personnes enquêtées ajoute que la parfaite maîtrise de l'orthographe est une œuvre de longue haleine mais il faut s'améliorer pour manifester une compétence assurée dans la pratique du langage courant .Il a raconté l'anecdote d'un homme qui avait gagné énormément d'argent et qui était un objet de dérision de la part de toute sa famille, sa femme et ses filles se moquent de lui parce qu'il fait des fautes d'orthographe. Pour les quatre enquêtés qui s'intéressent à la grammaire, elle est le premier apprentissage du raisonnement, c'est pourquoi elle se propose d'enseigner ces règles aux enfants, pour qu'ils les mémorisent afin de pouvoir les appliquer quand ils utiliseront le français.

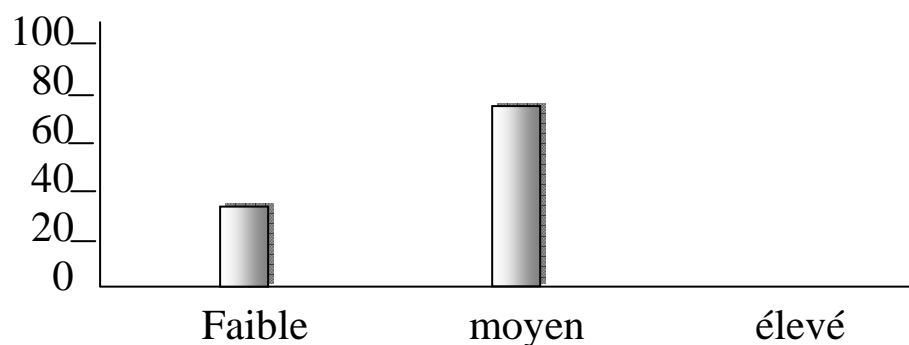
Deux personnes qui accordent plus d'importance au vocabulaire, sans se justifier.

*Q10: Quel est, selon vous, le niveau de votre français?*

Tableau n8

faible	moyen	élevé
6	14	0

### Représentation graphique N°8



Parmi 70% des enquêtés qui ont un niveau moyen, ils affirment que plus haut sera leur niveau d'études mieux ils pourront s'adapter aux valeurs françaises. Deux autres ajoutent que les Algériens qui viennent en France aujourd'hui ont un niveau d'études plus élevé que ceux qui sont venus par le passé. Ils rajoutent, que les immigrés acquièrent de plus en plus de diplômes, néanmoins ils entrent dans la vie active par des emplois peu qualifiés ne nécessitant pas nécessairement une bonne connaissance de la langue. Une autre personne enquêtée déclare qu'elle maîtrise mieux les règles du français que certains français de souche.

Selon Les six enquêtés qui ont un niveau d'études faible, le niveau de qualification des immigrés reste plus bas que celui des français, cela peut être du également à un faible niveau d'éducation, à des difficultés d'apprentissage, à une maîtrise insuffisante de la langue du pays d'accueil, et ils occupent souvent des emplois particulièrement vulnérables ou n'ont pas les compétences suffisantes pour s'adapter ou se recycler facilement.

#### ***Q11: Quelles sont les raisons qui vous motivent à améliorer le niveau de votre français?***

La raison principale qui les a poussé à améliorer le niveau de leur français est un souci d'intégration selon cinq enquêtés, ils doivent rehausser le niveau de leur français pour surmonter les barrières des origines en étant sur un pied d'égalité avec les français de souche. Cinq autres ajoutent que le désir de communiquer en français et qu'une meilleure communication avec les autres est essentielle pour le développement de chacun, elle permet aussi d'entrer en relation avec les autres. Ils ajoutent qu'elle permet à l'homme d'accéder à un épanouissement toujours plus plénier, plus élevé. Pour six autres, la motivation principale, c'est la beauté de cette langue, pour eux, le français n'est pas une langue difficile à apprendre, c'est une langue riche et belle, pleine de nuances et d'images. Elle est séduisante. Quatre personnes enquêtées ajoutent que la lecture contribuera à l'ouverture d'esprit, en lisant régulièrement, la qualité de français s'améliore obligatoirement.

## **II.3. Interprétation des résultats:**

### **La nationalité:**

Le sujet de la nationalité qui est un débat difficile à aborder est vécu comme une forme de trahison par rapport au pays d'origine.

Pour d'autres, c'est une erreur de considérer les algériens comme des étrangers, parce qu'ils connaissent l'histoire et la culture française.

Les enfants d'immigrants se heurtent plus que leurs parents à la question de leur identité.

Pour la deuxième génération, être français ne signifie rien, si la France ne fait rien pour eux.

Selon certains immigrés de la première génération, leurs enfants qui ont la double nationalité ne sont pas des français avec quelque chose en moins mais au contraire des français avec quelque chose de plus: les deux nationalités sont une force et un avantage, une ouverture et une intégration sur les deux cultures.

Au total, la France compterait plus d'un million de Franco Maghrébins, dont 400000 Franco-algériens, selon les chiffres officiels des services consulaires algériens.

Les français d'origine algérienne ont automatiquement la nationalité de leur pays natal. (Droit du sol).

Selon la deuxième génération, ils se considèrent français devant la loi mais paradoxalement ni français aux yeux des français, ni algériens aux yeux des algériens.

Il y a quand même une différence entre un français qui est né en France, qui vit en France et qui se dit français par les liens du sang contrairement à celui qui vient d'ailleurs et qui est différent par la consonance de son nom et par sa culture.

Le malaise réside dans la confusion entretenue selon laquelle toute personne d'origine étrangère ou de couleur de peau non blanche soit considérée comme immigrée même si elle est française, ainsi, des français issus de la deuxième et de la troisième génération se sentent toujours traités comme des étrangers alors qu'ils sont nés en France et ont la nationalité française.

Les immigrés ne sont pas différents, ils sont tous des êtres humains, il faudrait que les mentalités changent.

### **La langue maternelle:**

Généralement les enfants d'immigrants algériens possèdent comme langue maternelle la langue de leurs pays d'origine (arabe), mais en grandissant ils vont utiliser le plus souvent la langue de leurs pays d'accueil et transmettre cette langue à leurs propres enfants.

Ainsi, souvent les immigrants de la troisième génération ne peuvent même pas parler la langue de leurs pays d'origine, ou bien sont à peine capable de l'utiliser.

Pour la première génération, les barrières viennent, d'abord, de la difficile adaptation à un nouveau pays et à des modes de vie différents.

La langue peut se révéler un obstacle redoutable (langue maternelle et langue française), comme la plongé brutale dans une autre culture peut déstabiliser.

Il est possible pour un immigrant de la première génération de passer sa vie entière sans jamais avoir besoin de parler français, et moins encore de se familiariser avec la culture française.

Pour la deuxième génération, la situation est d'un autre ordre, ils sont nés en France, élevés en France, ils maîtrisent la langue française et s'en font parfois les traducteurs pour leurs parents (langue maternelle et langue française). Ils n'ont pas ressenti le besoin d'approfondir la langue maternelle de leurs parents.

Les immigrés de la première génération soulignent que la langue d'origine n'est d'aucune utilité pour leurs enfants en France. Bien plus, elle pourrait être un obstacle à leur réussite scolaire comme le passage d'une langue à l'autre ne va pas sans souffrance.

Dès la deuxième et la troisième génération, les enfants de l'immigration maghrébine abandonnent la langue de leurs parents.

Parler les deux langues (langue maternelle et langue française) c'est un avantage considérable et constitue une richesse.

### **La scolarisation:**

Le système scolaire français reste marqué par de grandes inégalités sociales et les enfants d'immigrés sont parmi ceux qui réussissent moins.

25% des jeunes d'origine algérienne sortent du système scolaire sans aucun diplôme, contre 17% pour l'ensemble de la population. Et ils sont trois fois moins nombreux que la moyenne nationale à décrocher le baccalauréat.

26% des jeunes Maghrébins de père ouvrier possèdent un niveau bac ou plus.

Les enseignants évoquent en ce qui concerne les enfants d'immigrés, les problèmes de langue et de culture.

L'orientation des élèves issus de l'immigration apparaît défavorable par rapport à celle de leurs camarades nés de parents français. Une orientation par défaut qui, la plupart du temps, ne correspond pas à leurs souhaits initiaux.

Les enfants d'immigrés ont des chances au moins égales à celles des autres élèves de préparer un baccalauréat général et présentent un risque moins élevé de sortie précoce du système éducatif que les autres élèves.

Les enfants d'immigrés habités d'une plus forte ambition se retrouvent déçus quand leur orientation ne correspond pas à leurs attentes et expriment plus fréquemment un sentiment d'injustice.

Le sexe n'a pas d'effet propre sur le déroulement des scolarités des enfants d'immigrés.

Sur la scolarité des filles, il est impossible d'affirmer des vérités générales.

### **La profession:**

Selon la première génération, la situation des immigrés en France a connu une amélioration depuis le début des années 80, notamment en terme d'éducation, et de catégorie d'emploi. Néanmoins les immigrés restent deux fois plus vulnérables face au chômage et continuent à faire partie des plus défavorisés, selon une étude de l'Insee.

Certains immigrés occupent des postes délaissés par les français de souche.

La population immigrée est sous représentée dans les professions intermédiaires et intellectuelles supérieures, à l'exception de la catégorie artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Concernant les conditions d'emploi, les immigrés de la première génération sont confrontés à une plus grande précarité qui débouche le plus souvent sur des contrats temporaires.

Les immigrés (première, deuxième, troisième génération) et notamment les femmes sont la plupart du temps confrontés au travail à temps partiel.

Les femmes immigrées accordent au travail autant d'importance que les hommes, elles se montrent très présentes dans les services aux particuliers, l'hôtellerie - restauration, les activités non qualifiées comme le nettoyage et les emplois semi qualifiés comme les infirmières.

L'accès au marché du travail constitue en général un obstacle pour tous les immigrés (première, deuxième, troisième génération).

*"Il s'agit des pratiques discriminatoires à l'embauche. Cette discrimination induit logiquement un sentiment d'injustice qui produit peut-être à son tour une méfiance accrue (...)"<sup>1</sup>*

Près d'un quart du marché de l'emploi est leur interdit pour des raisons juridiques, ce qui peut expliquer leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Les formes de la discrimination sont nombreuses, le stade de l'entretien fait aussi ressortir plusieurs éléments de la discrimination: la couleur de peau, les préférences religieuses, les accents dans la prononciation du français, etc.

Les accents anglo-saxon des originaires de pays développés (par exemple, anglais, allemand,...) ont à l'inverse une connotation en général positive et souffrent rarement de ces phénomènes.

Les étrangers ont certes accès à moins d'emplois. Ils acceptent des fonctions que les français refusent pour des raisons de rémunération, de condition de travail ou de reconnaissance sociale.

Les immigrés de la première génération souffrent d'un niveau de qualification insuffisant et occupent des emplois peu qualifiés.

---

<sup>1</sup> MUCC HIELLI, Laurent, «La France intègre toujours ses immigrés », *Sciences humaines*, N : 69, février 1997, p.13

Sébastien Roché, sociologue au CNRS explique qu'il y a un refus très fort d'être employé ou ouvrier, parce que cela renvoie à l'image dévalorisée du père, auquel ils reprochent de s'être fait exploiter par la société française. C'est pourquoi les maghrébins misent sur l'enseignement général aux dépens de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage.

Simon Patrick souligne que le niveau acquis à la fin des études ne leur permet pas de trouver une situation à la hauteur de leurs espérances.

32% des jeunes d'origine algérienne qui ont le bac, ou plus, sont sans emploi. Parfois, le fait d'habiter dans une cité réputée "à problèmes" suffit à dissuader l'employeur.

En fait, si "les beurs" sont culturellement assimilés, ils ne sont pas réellement intégrés parce que socialement exclus. Cette situation est vécue comme une humiliation et provoque des frustrations énormes regrette Hanifa Chérifi, universitaire d'origine Kabyle et membre du HCI. (**Haut Comité d'Intégration**)

Convaincus qu'ils n'ont qu'une "nationalité de papier", certains jeunes Maghrébins entrent en conflit avec la société française.

Un tiers des 15-25 ans nés en France de parents maghrébins ou africains sont persuadés que la société française leur manque de considération.

36% estiment que leur situation en tant qu'enfants de l'immigration s'est dégradée depuis 10 ans.

Les français fils d'algériens sont quatre fois plus victimes du chômage que leurs concitoyens nés de parents français.

Deux tiers des actifs occupant un emploi en France jugent que le travail est important mais moins que leur vie familiale, personnelle ou sociale, selon une étude de la direction des statistiques du ministère du travail publiée récemment.

Les immigrés accordent plus d'importance au travail que certains français.

Les artisans et les commerçants sont ceux qui accordent le plus d'importance au travail, suivis par les cadres.

La moitié des fils d'immigrés dénigre la profession de leurs parents. Ce rejet s'exprime avec autant de force chez les filles d'immigrés dont la mère est ouvrière ou employée de services.

Les immigrés de la deuxième et troisième génération ont un parcours professionnel opposé à celui de leurs parents.

## **Parler et écrire correctement le français :**

Le français est une belle langue riche de culture, d'histoire et de plaisir.

Apprendre le français est une nécessité. (le parcours civique d'entrée sur le territoire comprend des cours de français pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue)



Les parents décident d'élever leurs enfants en français, langue garante d'une promotion sociale plus facile, tout en continuant, dans la plupart des cas, à parler la langue d'origine dans le cadre familial. En effet, la plupart des immigrés de la première génération sont des analphabètes.

Ils gardent toujours dans leur esprit le mythe du retour au pays, ce qui les a empêchés de motiver leurs enfants à avoir des rapports durables avec la société française. Ils s'attachent à leur langue et leurs traditions. Ils n'apprennent pas le français par manque de motivation: leur entourage étant le plus souvent d'origine arabe.

Les immigrés s'inventent une langue faite d'un mélange d'arabe et de français pour répondre aux besoins importants de communication.

Les immigrés de la première génération trouvent de la peine à abandonner la langue arabe (affectif) et à parler la langue française (nécessité), leurs enfants, nés en France, maîtrisent le français, mais, leur langue est distinguée et différente de celle des français.

*"Le gosse dont les parents parlent arabe et qui vit entre deux mondes séparés, la maison et l'école, métamorphose les mots français et leur trouve un sens caché. Il invente, et ce qu'il invente est plus vrai que le mot juste."<sup>1</sup>*

L'usage du français devient plus répandu chez les immigrés venus enfants.

Peu d'immigrés venus adultes utilisent exclusivement le français.

Les enfants parlent français à la maison alors que leurs parents parlent arabe ou berbère. Ce qui rend la situation complexe.

Les parents et les enfants échangent dans deux langues différentes et leurs centres d'intérêts sont différents.

Les immigrés sont bien sûr à certains égards différents des français, néanmoins ils ne sont foncièrement pas moins bons que les français de souche.

Le français d'origine étrangère cherche à travers la communauté française et les échanges qu'elle impose, le ciment avec lequel il se construira une intégration réussie.

Le jeune enfant apprendra aussi à parler parce que lui permet d'augmenter le territoire de sa liberté.

Pour écrire correctement, il faut connaître et surtout respecter les règles de grammaire et d'orthographe.

Une connaissance approximative de cette langue constitue, bien souvent, une cause d'exclusion économique, culturelle et sociale.

Souvent, les fautes résultent d'une mauvaise planification du travail d'écriture, d'une mauvaise stratégie de rédaction et de failles importantes dans le travail de relecture. Chaque adulte doit avoir la possibilité d'apprendre à lire et à écrire le français.

Année après année, les écarts entre filles et garçons n'ont pas cessé de s'accroître, les filles se démarquent en lisant mieux et plus et en écrivant d'une manière plus correcte et plus juste.

---

<sup>1</sup> CAVIGLIOLI, François, «Les Froms se prennent la tête », *le Nouvel Observateur*, N : 1517, 2-8 décembre 1993, p.32

Il est essentiel que l'enfant issue de l'immigration puisse connaître la langue et la culture d'origine et il est important que chacun puisse conserver sa langue d'origine et apprendre des langues étrangères.

Mal lire et mal écrire est la conséquence indubitable d'une véritable insécurité linguistique qui conduit leurs victimes à l'exclusion.

La position difficile du migrant pris entre les valeurs de sa société d'origine et celles de sa société d'accueil crée un fossé difficile à surmonter.

## **L'oral et l'écrit:**

Certaines structures grammaticales peuvent être spécifiques à l'oral, certains mots seront plus fréquemment utilisés à l'écrit, mais le cœur du système qui fonde la langue orale est bien celui qui permet à la langue écrite de fonctionner.

Un système fondé sur un ensemble de conventions phonologiques, grammaticales et sémantiques qui régissent le code écrit.

L'oral et l'écrit ne sont pas opposés même si leur fonctionnement présente des différences.

Il est essentiel de ne pas subordonner l'oral à l'écrit, en le limitant à l'expression spontanée ou en le réduisant aux normes de l'écrit.

La compréhension et la production à l'oral comme à l'écrit nécessitent un apprentissage durant toute la scolarité.

Fondamentalement la langue est parlée avant d'être écrite.

Aujourd'hui de nombreux jeunes qui sortent du système scolaire sont en insécurité linguistique, ne maîtrisent ni l'écrit, ni le langage oral.

Apprendre ou réapprendre à lire pour des adultes immigrés vivant en France, c'est d'abord faire le choix de sortir de l'oral et d'aborder l'écrit.

Le passage d'une langue à l'autre ne va pas sans souffrance parce que les registres d'apprentissages et les usages sociaux ne sont pas les mêmes pour la langue maternelle orale et pour la langue étrangère écrite.

La langue orale est en général moins valorisée socialement et culturellement et répond rarement aux exigences des formes linguistiques scolaires.

Lorsque la pratique orale est liée à une langue d'immigration, elle est vécue comme un frein à l'entrée en écrit dans la langue nationale du pays d'accueil: cela devient facteur de difficulté scolaire.

C'est une langue qui est parlée exclusivement dans des situations et des milieux dévalorisés et pratiquée dans des formes linguistiques étroitement conceptualisées et socialement restreintes.

L'incapacité des parents à réhabiliter l'image d'une langue d'immigration.

Les enquêtés se révèlent plus insécurisés à l'écrit qu'à l'oral.

A l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle, la place croissante prise par la connaissance dans la vie économique comme les nouveaux moyens d'accès à l'information sont de nature à créer de nouveaux risques d'exclusion s'ils ne s'accompagnent pas d'une maîtrise accrue des langages.

Entrer en écrit correspond à une forme de pouvoir, émanant de la sécurité et de la légitimité dans le maniement des formes écrites et donc légitimes de la langue.

Il se manifeste chez les femmes d'origine algérienne vivant en France et ayant des enfants en âge scolaire, une insatisfaction relative à leurs compétences et surtout au lien avec leurs enfants, elles se rendent compte que la connaissance approximative du français écrit pourrait les éloigner de leurs enfants, elles s'obligent à apprendre pour eux.

Si un enfant se trouve enfermé dans un usage quasi étranger à la langue écrite et il est condamné à n'en jamais vraiment maîtriser l'usage.

L'insécurité linguistique facteur important d'exclusion sociale.

L'accès à l'emploi passe de plus en plus par l'écrit (30% d'illettrés sont au chômage.)

Il n'existe pas aujourd'hui de métiers qui n'exigent une solide maîtrise de la langue orale et écrite.

Alain Bentolila souligne que la maîtrise de la langue permettant non seulement de dire et écrire, mais d'employer les mots justes, dans toutes les situations ou l'insécurité se solde par un silence ou un échec de la communication sociale.

Les immigrés doivent développer, diversifier et améliorer leurs capacités de communication en français, ils doivent apprendre les règles de fonctionnement de la langue, à l'oral comme à l'écrit.

La maîtrise du français oral et écrit sont les passeports pour l'intégration des immigrés.

## **L'illettrisme:**

La maîtrise de la langue française sous toutes ses formes est un élément clef pour permettre à chacun de s'exprimer et au plus grand nombre d'accéder à la culture et à la citoyenneté. C'est pourquoi cette maîtrise est de plus en plus prise en compte dans les politiques, en faveur de la formation générale et professionnelle, de la lutte contre l'illettrisme, de l'insertion des personnes en difficulté, de la bonne intégration des immigrants et de leurs familles.

Les jeunes adultes en difficulté de lecture ont une capacité d'identification des mots très insuffisante, sans être la seule cause de l'illettrisme, ce handicap conduit un nombre important de jeunes adultes illettrés à inventer du sens sur une base très insuffisante d'indices conventionnelles.

Les référents de l'illettré, c'est l'oral et la gestualité. Beaucoup d'algériens de la première génération sont encore analphabètes, ils sont tous en insécurité linguistique, c'est-à-dire qu'ils ont noué tout au long de leur apprentissage de tels malentendus avec la langue orale et écrite que la lecture, l'écriture et la parole représentent pour eux des activités à risques.

Ils seront toujours en difficultés car ils seront incapables d'accorder leurs propres mots sur un

savoir qui restera à jamais celui des autres.

L'immigré se trouve dans une situation d'insécurité linguistique globale qui obscurcit sérieusement son horizon culturel et professionnel néanmoins selon la deuxième génération, elle estime que la scolarité obligatoire a bien rempli son rôle formateur.

Pour Alain Bentolila, l'imprécision des mots, devenue systématique, a entraîné une grave insécurité linguistique parce qu'on ne leur a pas transmis l'ambition d'élargir le cercle des choses à dire et celui de ceux à qui on les dit cantonnés à une communication de stricte connivence, ils se sont repliés sur un vocabulaire flou et réduit.

## II.4. Les domaines de l'insécurité linguistique:

Au vue des travaux existants (Francard, 1989, Lafontaine, 1986), l'augmentation de la maîtrise d'un domaine linguistique serait en lien direct avec l'accroissement de la sécurité linguistique.

Les domaines de la syntaxe et de la sémantique, mettant en jeu le sens, comme profonds, et ceux de la phonologie, de la morphologie et du lexique comme marginaux.

Cet examen des domaines linguistiques marginaux et profonds est une vérification de l'hypothèse énoncée par Michel Glatigny(cité in Gueunier, 1993), il lui semble que les domaines de l'insécurité linguistique sont "marginaux"(phonologie, morphologie, lexique) plus que"profonds"(syntaxe, sémantique)".

Nicole Gueunier, dans sa conclusion au colloque sur l'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (1993) reprend l'hypothèse de Michel Glatigny, sur laquelle elle s'interroge:"*s'il est clair que le sentiment d'insécurité linguistique naît souvent de la conscience de "mal"prononcer, décliner ou conjuguer, ne peut-il venir aussi d'une impression d'incompétence plus"profonde", relative au sens?"*<sup>1</sup>

Pour André Martinet, il semble que l'insécurité linguistique se manifeste plus dans les domaines de la grammaire et de la sémantique que dans celui de la prononciation:"*les français sont beaucoup plus sensibles au maniement défectueux de la grammaire qu'aux aberrances de prononciation. [...] un français sera toujours "distingué" si sa syntaxe est impeccable et s'il choisit inmanquablement le mot juste"*<sup>2</sup>

Cette affirmation se trouve partiellement confirmée par plusieurs enquêtes (Garsou, 1991, Francard et Lafontaine, 1990, Francard et al, 1993b, Fioux, 1996)

L'objectif de grammaire est d'être capable de maîtriser les règles de fonctionnement de la langue, d'utiliser un vocabulaire spécifique pour parler de la langue.

Le vocabulaire est un outil essentiel puisque les observations faites dans le domaine de la lecture, de l'expression orale et écrite.

L'orthographe est un élément fortement valorisé de la culture de l'écrit.

Le problème orthographique réside dans l'incapacité de nombreux immigrés à mettre en avant leurs connaissances lorsqu'ils sont rédacteurs.

Comme le rappelle Nicole Gueunier, les fautes de grammaire sont" *traditionnellement jugées "scandaleuses"(un point de moins pour les fautes de vocabulaire, deux pour celles de grammaire"* et la majorité des étudiants"*perçoivent la grammaire comme une sorte de champ de mines que l'on est malheureusement obligé de traverser pour écrire"*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>GUEUNIER. Nicole, "l'insécurité linguistique: méthodologie et construction du concept" dans Francard, Michel, avec la collaboration de Géron et Wilmet, Actes du colloque de Louvain-La-Neuve, 10-12 novembre 1993.

<sup>2</sup> MARTINET. André, Le français sans fard, P.U.F, Coll, "le linguiste", Paris, 123-124

<sup>3</sup>GUEUNIER.Nicole, "sécurité/insécurité linguistique chez les étudiants et les jeunes enseignants de français", dans le français d'aujourd'hui, n°105,111-118

Les domaines de grammaire et d'orthographe se révèlent effectivement des lieux d'insécurité linguistique mais de façon inégale pour les enquêtés.

La prononciation du français des immigrés est suffisamment différente de celle du français standard.

Les enquêtés cherchent plus à améliorer leur prononciation et ont plus tendance à s'auto corriger.

Chez les immigrés l'impact de la langue d'origine n'est pas seulement observable sur le plan lexical, son impact phonique est également décelable.

Les consonnes et les voyelles sont déformées par les immigrés.

Le décalage entre les deux langues force les algériens à modifier la prononciation des voyelles françaises aux lois phonétiques arabes. En ce qui concerne les voyelles nasales, elles sont complètement dénasalisées par les immigrés étant donné que leur système vocalique n'y est pas habitué.

L'insuffisante compétence des immigrés à prononcer correctement la langue française est manifeste.

S'il parle arabe, le locuteur est en proie à la ségrégation raciale, et s'il parle français, son répertoire dévoile sa classe démunie.

## **Synthèse:**

En somme, les immigrés font partie intégrante de la France et de sa culture tout en étant conscients que leurs racines se trouvent ailleurs dans le territoire maghrébin.

Certains éprouvent de la gêne vis-à-vis de leurs parents qui s'expriment difficilement en français, langue du pays d'accueil et ils éprouvent du mépris pour la langue maternelle.

Il apparaît alors un dédain pour la langue d'origine, considérée comme une langue de paysans, alors que le français symbolise fortement le succès.

Dans le discours de nos témoins, nous avons trouvé de très nombreuses traces d'insécurité linguistique.

Les jeunes d'immigrés tombent, assez souvent, dans la délinquance et l'échec scolaire. Ils sont considérés comme des intrus et souffrent du racisme, tirillés entre deux mondes et deux cultures.

Il existe plusieurs niveaux d'apprentissage de la langue certains, et ce sont les plus nombreux, ont besoin du français écrit et d'un niveau oral un peu supérieur.

Il faut développer la pratique de l'oral et de l'écrit propre à assurer une meilleure continuité des apprentissages en renforçant l'articulation entre les différents niveaux de scolarité.

En fait, la politique française de l'immigration a échoué. Les immigrés de la première génération gardent une place importante dans leur cœur au pays, à leur histoire et à la langue d'origine familiale. Ils sont marginaux économiquement, socialement et linguistiquement. Ils n'ont pas réussi à bien apprendre le français. Ils sont disposés à développer un sentiment d'insécurité linguistique.

Les personnes de la deuxième et la troisième génération que nous avons interrogées déclarent être des français. Pour eux, la langue d'origine est une langue affective en même temps, ils expriment un manifeste sentiment d'insécurité dans cette langue.

Pour les personnes de la deuxième génération, grandissent dans un univers bilingue, ils parlent le français, mais comprennent aussi la langue d'origine, qu'ils sont cependant incapable de parler. Ils ont acquis à la fois les faits linguistiques et les normes sociales, ils les utilisent selon les mêmes règles que les français.

Plusieurs témoins nous ont raconté avoir refusé ou caché leurs compétences (en langue d'origine) quand ils étaient jeunes, et l'avoir affirmée et cultivée en vieillissant.

Selon la seconde génération, elle ne se sent pas tout à fait citoyenne du pays où elle est née ni du pays où sont nés ses parents.

Concernant la troisième génération, elle se considère à part entière exclusivement française.

## **Conclusion générale**



*« Une politique linguistique en France est plus que jamais nécessaire.*

*Il s'agit de permettre à tous de s'approprier le français, langue de la maison commune, exigence de la démocratie et condition d'une meilleure intégration de tous à la vie de la cité.*

*Mais aussi de favoriser la pratique et la bonne maîtrise des langues, d'être plus attentifs à la diversité des parlers et des langues en usage sur le territoire, langues des terroirs ou de l'immigration »*

*Bernard Cerquiglini \**

Tous les êtres humains ne sont pas égaux en valeur et en dignité, à cause de leurs différences identifiables ou présumées qui les distinguent du groupe qui établit la norme sociale.

La personne immigrée doit se conformer à la culture d'accueil, elle est assimilée aux normes et aux valeurs véhiculées par les autochtones et ses différences culturelles.

La commission nationale consultative des droits de l'homme constate qu'une très forte majorité des personnes interrogées (89%) estime qu'en France le racisme est "plutôt ou très répandu".

Les principales victimes du racisme sont les maghrébins, notamment les jeunes français d'origine maghrébine.

L'exclusion est vécue par les jeunes maghrébins avec plus d'injustice dans la mesure où elle s'accompagne par un traitement institutionnel inégal et discriminatoire.

La marginalisation culturelle et sociale engendre l'insécurité linguistique.

Nous avons vu que c'est en langue écrite que les difficultés se font le plus souvent sentir.

Les jeunes français d'origine étrangère sont très tôt confrontés à des univers culturel et linguistique distincts.

---

\* Bernard CERQUIGLINI, Délégué général à la langue française et aux langues de France

Certes, les langues de l'immigration sont une grande source de richesse à condition que leur usage ne soit pas opprimé ni marginalisé.

L'objectif est de promouvoir la maîtrise linguistique, et de lutte contre l'illettrisme.

L'insécurité linguistique est une des causes premières du sentiment d'exclusion social et peut conduire à des comportements dépressifs ou agressifs.

Cette insécurité linguistique est liée à de nombreux facteurs :insuffisance du vocabulaire , maladresse syntaxique difficulté à raisonner ou à argumenter , manque de contrôle des divers niveaux de langue , habitude induite par la télévision et les téléphones portables d'une communication brève , hachée et discontinue .....

Un grand effort de développement de la maîtrise de la langue, des langues .En contribuant à accroître ou à restaurer le sentiment de sécurité et de confort langagier des individus, une telle politique doit concourir à la lutte contre l'exclusion sociale et pour une meilleure intégration.

## **Références bibliographiques**

Livres :

1. BAVOUX. Claudine, *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, 1996
2. BENTOLILA. Alain, *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Paris, Plon, 1999
3. BOURDIEU. Pierre, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982
4. BRETEGNIER. Aude et LEDEGEN. Gudrun, *sécurité/insécurité linguistique-Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques- Actes de la 5eme table ronde du Moufia (22-24 avril 1998)*.
5. CALVET. Jean-Louis, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, 1999
6. CALVET. Jean-Louis, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, France, 2002
7. DABENE. Louise, *repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, 1994
8. GUEUNIER .Nicole, *Représentations linguistiques*, dans Moreau,M-L,(Ed), sociolinguistique, les concepts de base ,Mardaga, Sprimont ,1997
9. LABOV. William, *Sociolinguistique*, Paris, 1976
10. LAFONTAINE. Dominique, *Le parti-pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Mardaga, Bruxelles, 1986
11. LEDEGEN.Gudrun, *Le bon français, les étudiants et la norme linguistique*, l'harmattan, 2002
12. LODGE .Anthony, *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 1997
13. MARTINET. André, *Le français sans fard*, P.U.F., Coll.le linguiste, Paris, 1969
14. MUCCHIELLI. Alex, *Identité*, Puf, Paris, 1988

15. SINGY .Pascal, *les femmes et la langue*, l'insécurité linguistique en question, Delachaux  
Lausanne, Paris, 1988

**Articles de revues:**

1. BAGGIONI. Daniel, "*la notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires*", dans Bavoux, C,(éd), Français régionaux et insécurité linguistique, Actes de la 2<sup>o</sup> Table Ronde du Moufia sur l'insécurité linguistique, L'Harmattan/Université de la Réunion, coll."*Espaces francophones*", Paris/Saint-Denis, 13-32
2. BENTOLILA. Alain, "*il existe en France une inégalité linguistique*", dans *express*, 17 octobre 2002
3. BENTOLILA. Alain, "Arabe classique, arabe dialectal, amazigh...quand l'insécurité linguistique obscurcit l'avenir du Maroc", dans *l'économiste*, 2001
4. FIJALKOW .Eliane, Entrer dans l'écrit: quelles pratiques? Cahiers pédagogiques, octobre 2001, 397-398, p.24-26
5. FRACARD. Michel, "*insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge*", in revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, L'association, Trois-Rivières, Québec, n° 8 (2), 132-163,19
6. FRANCARD. Michel, avec la collaboration de GERON, G, et WILMET, R, (éd), 1993 a, Actes du colloque de Louvain-La-Neuve, 10-12 novembre 1993, L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques, dans Cahiers de" l'institut de linguistique de Louvain, 19.3-4,p.368
7. FRANCARD. Michel, avec la collaboration de LAMBERT, J, et MSUY, F, 1993b, "*L'insécurité linguistique dans la communauté française de Belgique*" dans Français et société, Service de la langue française, Bruxelles, n° 6, p. 44

8. DE HEREDIA-DEPREZ.Christine, "*le plurilinguisme des enfants à paris*", in revue européenne des migrations internationales, publié en ligne le 12 novembre 2004
9. Mariangela. Roselli, "*lire et se dire en français: de l'entrée en écrit comme acte social*", BBF? 1997, n° 1, pp.12-17
10. MORTAMET.Clara, "*Situations de plurilinguisme en France : transmission, acquisition et usages des langues*", in, Glottopol n°5 janvier 2005, p.117
11. MORTAMET.Clara, "*Usages des langues au quotidien : le cas des immigrations maghrébines, africaines et turques dans l'agglomération rouennaise*", in Glottopol n°5, janvier 2005, pp.27-43
11. ROBILARD. De Didier, *Le concept d'insécurité linguistique: à la recherche d'un mode d'emploi*, dans BAVOUX, C , (éd.), Français régionaux et insécurité linguistique, Acte de la 2° Table Ronde du Moufia sur l'insécurité linguistique, l'Harmattan/Université de la Réunion, Coll.Espaces francophones, Paris/Saint-Denis,1996
12. SIMON.Patrick, "le logement des immigrés", population et sociétés, n° 303, juillet 1995, INED
13. SIMON.Patrick, "les conditions de vie des immigrés: le logement", mouvements, OMI, septembre 1995
14. SIMON.Patrick, "les immigrés et le logement: une singularité qui s'atténue", données sociales 1996, INSEE  
Colloque DARES et INED, Paris, 18 mars 2005

### Dictionnaires:

1. DUBOIS. Jean, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse-Bordas, Paris, 1999
2. Dictionnaire de l'éducation, Larousse, 1988
3. Encyclopédie encarta, 2005
4. Hachette, dictionnaire encyclopédique, Hachette, Paris, 2001

### Sitographie:

<http://www.leconomiste.com/article.html?a=60186>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration_en_France)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hypercorrection>

CERQUIGLINI. Bernard, "Hypercorrection", entretien sur TV5sur:

<http://www.tv5.org>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Prononciation>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Orthographe>

L'Immigration algérienne en France de 1962 à nos jours ; Jacques Simon; Centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine (France); Paris, France : L'Harmattan, 2002.

OCLC 51342555

[http://www.fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni\\_3237\\_p0.html](http://www.fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni_3237_p0.html)

[http://www.fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/cl/cl\\_1873\\_p0.html](http://www.fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/cl/cl_1873_p0.html)

<http://www.tribunes.com/tribune/alliage/29-30/bega.htm>

<http://www.limag.refer.org/Theses/Adel>

<http://valibel.fltr.ucl.ac.be/arc/arcistesaudethese.htm>

Les différents types d'insécurité linguistique selon **Louis Jean Calvet** sur:

<http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>

**Thèse:**

BRETEGNIER. Aude, sécurité et insécurité linguistique. Approche sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues: La Réunion, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Réunion, UPRES-A 6058 du CNRS, 1086p



# *Annexes*

# QUESTIONNAIRE PAGE 1

En vue de la réalisation d'un travail de recherche sur l'immigration algérienne en France et l'insécurité linguistique, nous vous prions de bien répondre à ce questionnaire.

## **1-Nationalité**

**Q1:**Quelle est votre nationalité?

-Quelle est la nationalité de vos parents?

Votre mère:

Votre père:

## **2-langue maternelle**

**Q2:**Quelle est votre langue maternelle?

.....

.....

## **3-Niveau de scolarité**

**Q3:**Quel est votre niveau de scolarité?

.....

.....

## **4-Situation professionnelle**

**Q4:**Quelle est votre profession?

.....

.....

**Q5:** Est- il important de bien parler le français?

OUI

NON

**Q6:**Pensez-vous qu'il est important d'écrire correctement?

OUI

NON

## QUESTIONNAIRE PAGE 2

**Q7:** Voudriez-vous améliorer vos pratiques orales ou écrites? Si vous répondez (non) expliquez pourquoi?

- ORALES
- et/ou ECRITES

**Q8:** Selon vous, dans quels domaines de l'oral voudriez-vous améliorer le niveau de votre français ?

- prononciation
- grammaire
- vocabulaire

**Q9:** Selon vous, dans quels domaines de l'écrit voudriez-vous améliorer le niveau de votre français?

- orthographe
- grammaire
- vocabulaire

**Q10:** Quel est, selon vous, le niveau de votre français ?

- faible
- moyen
- élevé

**Q11:** Quelles sont les raisons qui vous motivent à améliorer le niveau de votre français ?

.....

.....

.....

Merci de consacrer de votre temps au remplissage de ce questionnaire